

# entrées libres

**Harcèlement scolaire**



**ÉCOLE, CPMS, FAMILLE :  
prévenir et intervenir ensemble**

**Actu | FMTTN**

Des modules de formation  
pour appréhender ces nouveaux cours

**Une fonction, un visage**

Sébastien Goffe,  
l'homme derrière JobÉcole

©freepik



4

FMTTN : des formations pour les profs



6

Lutter contre le harcèlement scolaire

**ÉDITO**

3

Dieu est le bienvenu dans nos écoles

**ACTU**

4

FMTTN : des modules de formation pour appréhender ces nouveaux cours

**HARCÈLEMENT SCOLAIRE**

- École, CPMS, famille : prévenir et intervenir ensemble **6**
- « 50% de mon temps dédié à la gestion de conflits. Des parents d'élèves nous poursuivent même en justice ! » **12**
- Au Collège Saint-Pierre : une lutte engagée contre le harcèlement scolaire **13**
- De spectateur à acteur : un théâtre interactif contre le harcèlement **14**
- Outiller, former et accompagner : pour lutter efficacement contre le harcèlement **15**
- 100 ressources en un outil au service du climat scolaire **16**
- Former les acteurs de l'éducation pour mieux agir et jouer un rôle clé contre ce fléau **17**
- Enseignement supérieur : ces dispositifs anti-harcèlement à pérenniser **18**

**UNE FONCTION, UN VISAGE**

19

Sébastien Goffe, l'homme derrière JobÉcole

**CONFIDENCES**

20

« Veiller à toujours améliorer les formations pour qu'elles aient un impact réel sur la vie de nos étudiants »

**LIVRES**

22

Ensemble contre le harcèlement : des livres pour agir

**RESSOURCES**

24

**CHRONIQUE**

26

Avant d'affirmer, de plaider, d'accuser : prendre du recul

**À L'ÉTUDE**

27

Cellule Europe, projet APSA : accompagnement psychosocial des apprenants

**HUMOUR**

28

L'illustration de Poney

**entrées libres**

Mars 2025 / N°197 / 19<sup>e</sup> année  
Périodique mensuel (sauf juillet et août)  
ISSN 1782-4346

**entrées libres** est la revue de l'Enseignement catholique en Communautés francophone et germanophone de Belgique.  
[www.entrees-libres.be](http://www.entrees-libres.be)

[redaction@entrees-libres.be](mailto:redaction@entrees-libres.be)

**Rédacteur en chef et éditeur responsable**

Arnaud Michel (02 256 70 30)  
avenue E. Mounier 100 - 1200 Bruxelles

**Rédaction**

Déborah Buekenhoudt      Arnaud Michel  
Pauline Jans                      Gérald Vanbellingen  
Victoria Magnette

**Secrétariat et abonnements**

Déborah Buekenhoudt : 02 256 70 55

**Création graphique**

PAF!

**Mise en page et illustrations**

Catherine Joret  
Poney illustrations

**Membres du comité de rédaction**

Deborah Buekenhoudt      Pauline Jans  
Adrien Collard              Catherine Joret  
Evelyne De Commer      Victoria Magnette  
Gaétane de Lame          Arnaud Michel  
Étienne Descamps        Loïc Sartieaux  
Alain Desmons              Gaétan Speltens  
Edith Devel                  François Tollet  
Hélène Genevrois          Gérald Vanbellingen  
Pierre Henry

**Impression**

Imprimerie SNEL

Les articles paraissent sous la responsabilité de leurs auteurs. Les titres, intertitres et chapeaux sont de la rédaction.

Retrouvez les nouvelles versions du projet éducatif de nos écoles, Mission de l'école chrétienne, pour l'enseignement obligatoire et non-obligatoire via <https://bit.ly/3Qgsnas>





**Alexandre Lodez**  
Secrétaire général  
1 mars 2025

## Dieu est le bienvenu dans nos écoles

**A**u moment où certains affirment qu'« **Allah n'a rien à faire dans ma classe** », notre réseau peut-il réaffirmer que Dieu à sa place dans nos projets éducatifs ?

Nos écoles ont pour vocation d'être des communautés ouvertes sur le monde. Cette ouverture se veut cadrée, plurielle et doit aider chacun et chacune à s'interroger et à construire sa personne librement et dans le respect de l'autre.

Un petit détour par le texte « *Mission de l'école chrétienne* » nous apportera un éclairage sur la question posée. Cette mission vise le développement de la personne sur différents plans : le rapport aux autres, l'accompagnement corporel, le développement cognitif et pratique, la sensibilité esthétique, mais aussi et c'est le point important, en regard de la question posée, la spiritualité et la foi chrétienne. Dans ce cinquième volet, ce qui importe le plus, c'est que : « *la personne se construit en apprenant à renoncer à sa satisfaction immédiate. Elle est appelée à découvrir la relativité de sa perspective, en s'ouvrant aux autres et au monde. Plus ce décentrement s'opère, plus le monde s'élargit, incluant potentiellement le plus lointain et le plus étranger. Le passage par le point de vue des autres est la condition de la construction de soi-même. **L'école catholique se conçoit donc comme un lieu de décentrement au service de la liberté.*** »

Dans notre vie d'adulte, nous allons rencontrer différentes formes de radicalisme et diverses explications du comment va le monde. Nous serons mis à l'épreuve de l'incertitude. Nous

devrons décider à de nombreuses reprises du chemin à prendre. Nous serons amenés à choisir pour nous et parfois pour les autres. Les réponses trop simples dans un monde complexe, les interdits non explicités ou les évidences dans un monde qui se croit sans limite, c'est plonger tête baissée dans les effets de l'immédiat. Parmi les diverses traditions religieuses, la foi chrétienne constitue la voie privilégiée par nos écoles pour ouvrir à cette dimension de la vie, en dialogue avec d'autres formes de spiritualité. Nous avons l'audace de dire que nous pensons que l'école est un lieu où l'éducation au religieux et l'initiation à la spiritualité permettent de construire un monde plus ouvert, plus juste, plus tolérant. Nous le pensons dans une vision globale de l'éducation qui, au-delà des cours, habite le projet de nos établissements. Dans nos établissements, le doute est permis, entre autres, car la foi, c'est **le fait d'avoir confiance en quelque chose ou quelqu'un**. Qu'on le veuille ou non, c'est à chacun de la construire au regard de ses expériences, de ses lectures, de ses réflexions... et de ses échanges.

L'inouï du Dieu de l'Évangile est de croire en l'Humanité, de permettre à chacun d'être pleinement lui-même en entrant en relation. L'humain a besoin de racines pour comprendre son écosystème et pour faire des choix. Notre choix est que cette construction se fait dans des lieux communs et non uniquement dans la sphère privée. Donc, sans hésiter, la réponse est oui, Dieu à sa place dans nos projets éducatifs. ■

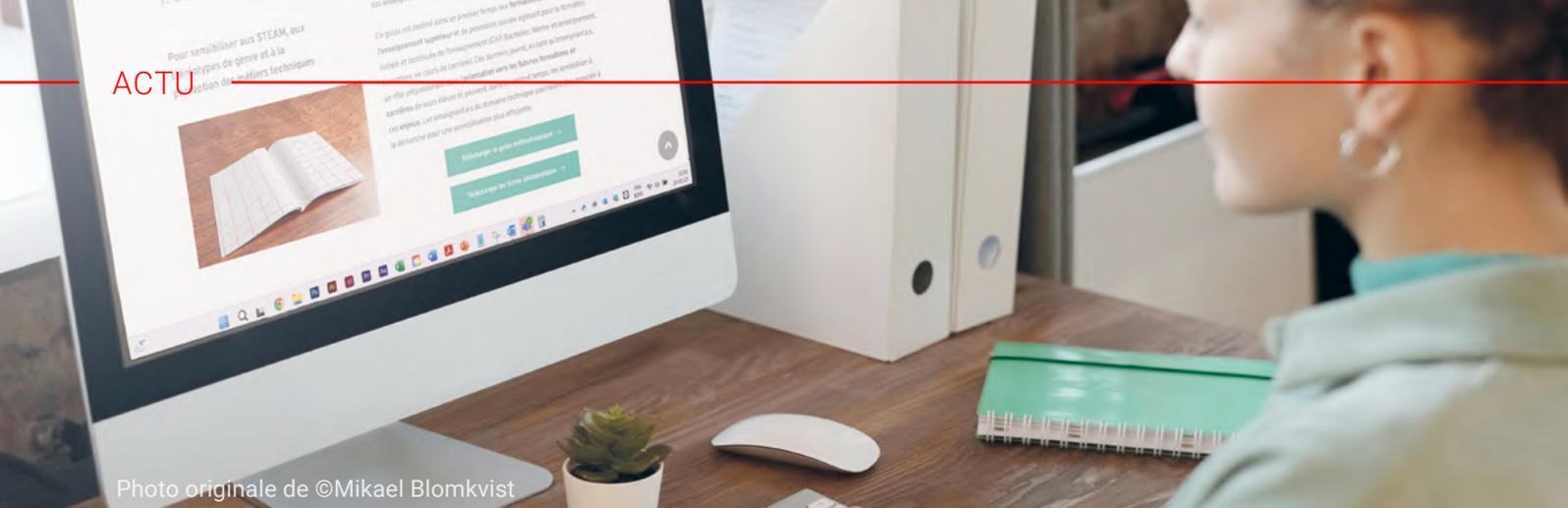


Photo originale de ©Mikael Blomkvist

## FMTTN : des modules de formation pour appréhender ces nouveaux cours

ARNAUD MICHEL

L'arrivée du tronc commun dans l'enseignement secondaire en septembre 2026 va amener plusieurs évolutions. La Direction de l'enseignement secondaire du SeGEC met un point d'honneur à anticiper et à accompagner les équipes dans les écoles afin que l'implémentation des réformes se fasse le plus naturellement possible. Les ateliers du tronc commun, qui réuniront plus de 7000 enseignants, lors de plus de 40 dates durant tout le semestre en sont un exemple. Nous y reviendrons dans un prochain numéro. Dans celui-ci, nous nous attarderons sur les futurs cours de FMTT (formation manuelle, technique et technologique) et N (numérique) ainsi que sur les formations mises sur pied à destination des enseignants.

**P**our celles et ceux qui se seraient exilés sur une île déserte ces 10 dernières années, un des objectifs du tronc commun est la maîtrise par tous les élèves d'un bagage commun. Dans cette optique, de nouveaux cours ont émergé. « C'est le cas de l'éducation culturelle et artistique qui passera à deux périodes en secondaire avec le tronc commun et le cours de FMTTN : en 1<sup>re</sup> année, les élèves auront 2 périodes de FMTT et 1 période de N, en 2<sup>e</sup> année, une période de chaque et en 3<sup>e</sup> année, 2 périodes de FMTT », explique Pascale Prignon, directrice adjointe pour l'enseignement secondaire au SeGEC.

Selon le référentiel, dans ce cours, le jeune sera amené à produire des réalisations concrètes mettant en valeur des gestes de la vie quotidienne et professionnelle. Il représente également des occasions d'observer, d'expérimenter, de découvrir et de poser des gestes techniques, qu'ils soient manuels ou intellectuels. Ces aptitudes contribuent à l'élaboration d'un projet personnel. « L'objectif est la découverte de gestes et de l'intérêt qu'ils provoquent. Il ne s'agit pas de former à un métier », clarifie Pascale Prignon.

Le référentiel renvoie à deux volets : formation manuelle, technique et technologique, d'une part, et numérique, d'autre part ; chacun comportant quatre champs d'apprentissage en interaction (voir schéma ci-contre).

« Ces périodes FMTTN ont plusieurs visées : développer un regard critique et une réflexion éthique sur les technologies et le numérique. Ce cours participe aussi à faire émerger des habiletés, des talents, des qualités ... chez les élèves ; et ainsi amener un regain motivationnel. Mettre en exergue l'ingéniosité, l'imagination et l'inventivité est au cœur du référentiel. De manière plus globale, cela permettra à l'élève de s'ouvrir à une multitude d'orientations possibles et de prendre en compte l'impact sociétal et écologique de ses propres choix », expose la directrice adjointe.

Qui dit nouveaux cours, dit formation des enseignants à ces nouvelles matières. Dans le cadre qui nous occupe, elle est envisagée en plusieurs temps. « À terme, il faudra garantir celle-ci dans la logique structurelle des nouvelles formations prévues par la réforme de la formation initiale des enseignants », explique Pascale Prignon. Néanmoins,

avant cela, il est nécessaire de prévoir une phase transitoire. « La souplesse et le pragmatisme sont indispensables de manière à s'assurer que les enseignants puissent continuer à enseigner sans perte statutaire ou salariale. Plusieurs possibilités ont donc été envisagées. »

C'est ici qu'entre en jeu l'enseignement pour adultes. En plus de la possibilité en formation continue, des certificats FMTT (228 périodes) et N (172 périodes) ont été créés et seront proposés par six établissements du réseau libre, dans sept implantations (voir tableau ci-contre). Les enseignants en perte de charge à la suite de l'arrivée du tronc commun dans le secondaire en seront le public prioritaire. Mais ces formations restent évidemment ouvertes à tous les enseignants justifiant d'une expérience professionnelle dans l'enseignement et souhaitant prendre une charge de cours en FMTT et/ou N. « Il est important que ces formations soient accessibles dans des délais et des conditions raisonnables », détaille Adrien Collard, conseiller à la Direction de l'enseignement pour adultes au SeGEC.

Ces certificats ont évidemment été construits au plus près du terrain dans un groupe de travail interréseau. « Les

unités d'enseignement, au nombre de 11 pour le certificat FM TT et de 6 pour le certificat N couvrent les 8 champs d'application du référentiel du secondaire », ajoute le conseiller.

Le public qui prendra part à ces certificats pourra compter sur une des marques de fabrique de l'enseignement pour adultes : la modularité. « En effet, il sera possible de s'inscrire dans les modules mais aussi de procéder à la valorisation des acquis pour d'autres, ce qui permettra de raccourcir le parcours de formation pour l'obtention du certificat. Celle-ci se fera sur dossier ou via des tests. L'accessibilité de la formation sera facilitée pour les professeurs puisqu'ils seront exonérés des droits d'inscription. »

### FM TTN : un lien direct avec l'approche STEAM

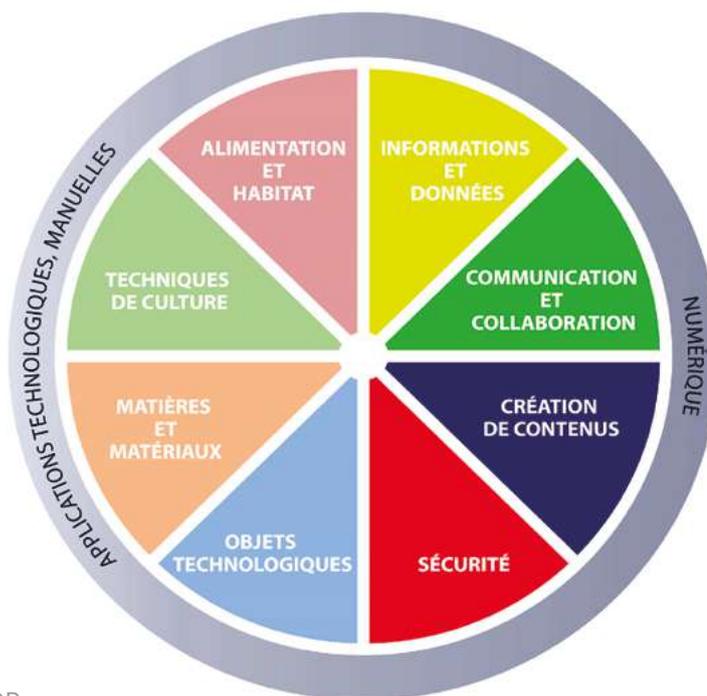
Comme expliqué plus haut, le référentiel FM TTN invite les élèves à participer à des projets concrets, à manipuler des matériaux, à créer et à innover, développant ainsi, non seulement des savoirs techniques, mais aussi la créativité, l'esprit critique et la résolution de problèmes réels – compétences essentielles dans le monde actuel.

Dans ce cadre, les activités dites STEAM (Sciences, Technologies, Ingénierie – Engineering en anglais, Arts et Mathématiques) s'intègrent parfaitement dans ces nouveaux cours. L'objectif commun est de préparer les élèves aux défis que notre société du 21<sup>e</sup> siècle dresse devant eux, en développant des compétences polyvalentes. Plus encore, la dimension « touche-à-tout » des cours FM TTN et celle de l'approche STEAM se marient parfaitement puisqu'elles valorisent les mêmes disciplines tout en encourageant l'esprit créatif et critique de chacune et chacun, plongeant l'élève dans une série de situations concrètes. Attractivité et motivation devraient donc être au rendez-vous.

Pour rappel, l'approche STEAM, que les partenaires du projet « TeachInSTEAM » (mis sur pied notamment par les Directions de l'enseignement pour adultes et de l'enseignement supérieur du SeGEC) ont souhaité proposer aux enseignants comme outil, permet de réconcilier les différentes notions de compétences-clés (hard et soft skills) et de les envisager sur un même plan.

Quand l'enseignement pour adultes collabore avec l'enseignement secondaire, dans un partenariat souhaité, et non forcé par un décret-programme, c'est l'enseignement en général et ses acteurs de terrain qui en sortent gagnants. ■

### Deux volets intrinsèquement liés...



© DR

Au sein de chaque volet, 4 champs d'apprentissage sont en interaction.

Les volets comme les champs ne constituent pas des catégories étanches.

Un système centralisé des inscriptions sera mis en place dans les prochaines semaines. En attendant, celles-ci peuvent se faire via les 6 établissements qui organiseront les certificats FM TT et N.

CPF B - Louvain la Neuve	cpfb.be
ATC - Charleroi	promsocatc.net
IRAM - Mons	iramps.be
Collège technique Saint-Henri - Mouscron	sainthenri-promsoc.be
Institut Saint-Laurent - Liège	isl.be
ITN – Namur et Etterbeek	itn-epa.be

### Outils utiles pour les futurs profs de FM TT et N :

#### Les fiches pédagogiques provenant du guide TeachInSTEAM



[bit.ly/TeachInSteam-outils](https://bit.ly/TeachInSteam-outils)

#### Le jeu trivial FM TT et N, utile pour découvrir le nouveau référentiel



[bit.ly/FM TTN-trivial](https://bit.ly/FM TTN-trivial)



**École, CPMS, famille :**

## **prévenir et intervenir ensemble**

GÉRALD VANBELLINGEN

Le harcèlement scolaire détruit des vies et enferme ses victimes dans un isolement profond. Dans les écoles, il est essentiel d'agir de manière concertée et efficace. Inspiré des rencontres « *Sensibilisation-prévention-intervention contre le harcèlement* » organisées par la Direction de l'enseignement fondamental du SeGEC, ce numéro spécial d'*Entrées libres* met en lumière des pistes concrètes et des stratégies collectives pour prévenir, détecter et combattre le harcèlement. Que ce soit via les CPMS, des formations, des associations de parents, des actions et projets de terrain, des solutions existent pour bâtir un meilleur vivre-ensemble.

Invisible, insidieux, rapide, sournois, extrêmement violent, il peut faire des dégâts considérables chez les victimes et avoir un impact malheureusement durable sur leur vie, les poussant même parfois à l'irréparable. Le harcèlement scolaire, un mot qui, à lui seul fait trembler l'ensemble du système scolaire. Car non, aucune école n'y échappe, même probablement celles qui prétendent le contraire.

Dans ce numéro spécial d'*Entrées libres* dédié presque entièrement au harcèlement scolaire, on ne s'attardera pas sur ce chiffre implacable d'un élève sur trois qui est touché par le harcèlement scolaire. Au contraire, dans la lignée des matinées de sensibilisation et d'information sur le harcèlement organisées par la Direction de l'enseignement fondamental du SeGEC, l'accent sera mis sur des pistes et actions concrètes qui permettront à l'ensemble des acteurs du monde de l'éducation d'agir de manière concertée pour bâtir un meilleur vivre-ensemble.

### **Comprendre le phénomène pour actionner les bons leviers**

Mais tout d'abord, comme l'a expliqué Benoît Galand lors de ces matinées sur le harcèlement, pour agir ensemble et de manière efficace face à ce phénomène, il faut tout d'abord bien comprendre de quoi il s'agit. « *Même pour les chercheurs, définir le harcèlement, c'est assez compliqué. Car il s'agit d'un phénomène d'agression ou de violence qui peut prendre de multiples formes : physique, verbale, sociale, matérielle, discriminatoire et se compliquer avec du cyberharcèlement. Mais ce n'est pas parce qu'une, voire plusieurs de ces formes de violence se manifestent que c'est forcément du harcèlement. Le harcèlement tire en réalité sa source d'un triple facteur : les répétitions de ces violences, le déséquilibre de pouvoir qui existe entre*

*la victime et le(s) harceleur(s) et le fait que ces actes soient délibérés* », explique Benoît Galand, docteur en psychologie et professeur en sciences de l'éducation à l'UCLouvain. « *Il ne s'agit souvent pas non plus de situations caricaturales avec d'un côté une pauvre victime et de l'autre le grand méchant harceleur. Mais d'une victime qui subit des actes qu'elle voudrait voir s'arrêter au plus vite, un (des) harceleur(s) et des témoins. Avec certains de ces témoins qui vont se ranger du côté du harceleur. D'autres qui vont se montrer assez passifs même s'ils peuvent aussi participer aux rires et moqueries. Et enfin une minorité qui va prendre la défense de la victime.* »

Seul point positif dans ce premier constat, même si on a souvent l'impression qu'il augmente, le harcèlement scolaire est en réalité assez stable, même avec l'arrivée du cyberharcèlement. Le fait est qu'aujourd'hui, on en parle beaucoup plus qu'auparavant.

### **Existe-t-il un profil type des victimes ? Ou de harceleurs ?**

« *Les études ne démontrent pas qu'un profil type de victime existe. On parlera plutôt de facteurs à risque, comme l'isolement social et une estime de soi faible. Ensuite, tout dépend surtout du contexte* », poursuit Benoît Galand. « *Avec un harceleur qui va mettre l'accent sur tout ce qui va différencier la victime du groupe.* »



## « Les jeunes ont l'impression que les enseignants ne réagissent pas »



L'une des sonnettes d'alarmes tirées par Benoît Galand concerne la manière dont les profs réagissent en général face aux situations de harcèlement. Ou pour être plus précis encore, la manière dont les élèves perçoivent les réactions des enseignants. « Ce constat, il vient du retour des élèves et il est assez systématique. Beaucoup de jeunes témoignent que les enseignants ne réagissent pas face au harcèlement, même quand cela se déroule sous leur nez. Ils nous disent également que les réactions des enseignants sont souvent inadaptées et enveniment parfois encore des situations déjà très compliquées », précise le docteur en psychologie. « Alors que les enseignants, et l'école en général, ne sont pas seuls pour faire face au harcèlement. Et j'entends qu'ils nous font part d'un manque criant de temps. L'idée, ce n'est évidemment pas de leur tirer dessus mais ces réponses, pour moi, elles passent complètement à côté du message des jeunes. Ces derniers se disent déjà peu écoutés ou pas du tout par les adultes et on leur répond qu'il n'y a pas de temps ? Je rappelle que les profs ont un mandat. Ils sont obligés d'aider les élèves. Et on se trouve quand même en Belgique dans un système scolaire où le temps passé à l'école est parmi les plus longs. C'est peut-être un signe qu'il faut rediscuter du rythme des journées scolaires ou remettre pas mal de choses à plat. » ■

©Freepik

On pourrait toutefois se demander si l'isolement social est une cause ou une conséquence du harcèlement. « Et la réponse c'est qu'on n'est pas totalement sûrs », ajoute encore Benoît Galand. « Les études ont tendance à montrer que c'est assez réciproque comme phénomène. Avec une victime qui pour X raisons n'est pas très bien à un moment T, et qui a donc moins les moyens de répondre à des intimidations. Et c'est là que le harcèlement peut démarrer. Un cercle vicieux qui enfonce perpétuellement des victimes qui ont alors de moins en moins de soutien, de plus en plus difficile à répondre aux violences dont elles sont victimes et qui ont ce sentiment d'être isolées de tous. »

Du côté des harceleurs, le profil n'est pas non plus évident à établir. On aurait l'impression que les auteurs de ces faits sont moins empathiques que les autres ou qu'ils sont en souffrance et qu'ils la projettent. Mais au contraire, les études montrent que les auteurs sont tout à fait capables de faire preuve d'empathie. « Ils ont juste décidé de la désactiver », précise Benoît Galand. « Il n'y a pas de lien avec l'origine sociale, l'estime de soi ou l'isolement. Pour eux, c'est un peu : "Peu importe les moyens, on vise un objectif : dominer, avoir du pouvoir". Si l'on s'en réfère à l'actualité, deux caricatures bien connues du harceleur, c'est Trump et Poutine. » ■



## Des balises pour mieux réagir face au harcèlement



La bonne nouvelle, c'est qu'on peut combattre le harcèlement. La « mauvaise », c'est qu'il n'existe aucune réponse toute faite, ni facile. « Face au harcèlement scolaire, on est vraiment dans du cas par cas », ajoute Benoît Galand. « S'enfermer dans une réponse prédéterminée n'aurait aucun sens. Mais il est utile de poser quelques balises pour ne pas partir à l'aveugle. Ensuite, c'est à nous de déterminer la meilleure façon de répondre. »

### Voici les balises proposées par Benoît Galand.

- Réagir à toute forme de violence.** « En premier lieu, il est fondamental de protéger la victime et d'essayer de stopper les comportements de harcèlement. »
- Écouter la victime.** « Il est important d'entendre et de reconnaître le vécu et la détresse de la victime. »
- Ne pas laisser la victime seule.** « Une des certitudes qu'on a par rapport au harcèlement, c'est que l'accompagnement de la victime permet d'atténuer les effets éventuels du harcèlement et peut-être même de les résoudre. »
- Analyser la situation de façon globale.** « Il faut prendre le temps d'écouter les différentes parties prenantes : victimes, auteurs, témoins. En élargissant pourquoi pas aux parents, etc. Avec cette idée : on a remarqué quelque chose, vous pouvez peut-être nous aider à comprendre. »
- Intégrer la victime dans la recherche de solutions.** « C'est fondamental, pour résoudre le harcèlement, il faut que la victime prenne part à la construction de la solution. »
- Assurer un suivi dans la durée.**
- Impliquer des partenaires qui ont développé une expertise.** « L'école n'est pas seule dans ce combat, c'est important à souligner. »
- Des sanctions.** « Même si on sait que ça n'arrêtera pas la situation, il est parfois indispensable de sanctionner. Car cela envoie un message au harceleur, comme à la victime. » ■

## « Ce n'est pas une boîte à outils »

PAULINE JANS

Le harcèlement scolaire est une problématique préoccupante qui interroge l'ensemble des acteurs de l'enseignement. Dans ce contexte, les centres psycho-médico-sociaux (CPMS) occupent une place importante, tant sur le plan préventif que dans l'accompagnement des situations problématiques. Leur travail, en lien étroit avec les écoles, permet d'agir en fonction des réalités spécifiques de chaque établissement.

### Une approche adaptée aux besoins des écoles

Le rôle des CPMS ne se limite pas à l'application d'une seule et même méthode. Comme l'explique Hélène Genevrois, conseillère à la Direction des CPMS au SeGEC, « *chaque équipe répond aux demandes de l'école de manière différente et adaptée. L'apport des CPMS repose sur leur connaissance du contexte scolaire et une réflexion commune avec l'équipe éducative.* »

Les CPMS peuvent également analyser les situations en tenant compte du fonctionnement de l'établissement et du climat scolaire qui y règne.

Pour répondre au mieux aux demandes de leurs écoles, certains CPMS ont développé des pôles d'expertise sur le harcèlement. C'est le cas notamment du centre de Châtelet II où une équipe spécialisée peut intervenir dans d'autres écoles en demande. Les centres ont également la possibilité de faire appel à des acteurs externes s'ils jugent ne pas avoir les armes face à certaines situations.

### La prévention, un enjeu prioritaire mais fragilisé

« *Nous sommes convaincus de l'importance d'agir en amont du phénomène de harcèlement avec une approche préventive.* » C'est ce qu'affirme Nicolas Lejeune, directeur du centre PMS Liège 3. Il souligne que le lien entre le climat scolaire et le harcèlement est reconnu. Plusieurs interventions sont menées pour renforcer la qualité du vivre-ensemble.

Parmi ces actions figurent des animations sur l'expression des émotions, des ateliers de pleine conscience, des cercles de parole ou encore des réflexions sur la place de chaque acteur de l'école (direction, enseignants, personnel de surveillance, parents, élèves).

Toutefois, la prévention se heurte à une réalité complexe expliquée par le directeur du CPMS. Depuis le Covid, les centres constatent une augmentation des demandes individuelles, qui sont souvent lourdes et complexes. Cette situation réduit le temps disponible pour les animations collectives et la prévention sur le long terme.

### Intervenir en cas de harcèlement

Lorsque des situations de harcèlement sont signalées, une réaction rapide et concertée est nécessaire. Les CPMS peuvent jouer un rôle dans l'analyse des cas, l'accompagnement des écoles et la médiation avec les familles.

Il n'existe pas de méthode universelle pour traiter ces situations, mais plusieurs approches sont utilisées dans certains CPMS : la méthode de la préoccupation partagée, la méthode « *No Blame* » ou encore la méthode à 180°.

L'efficacité de ces méthodes dépend du contexte spécifique de chaque école et de la situation rencontrée.

### Travailler ensemble pour renforcer l'action des CPMS

Les CPMS collaborent avec l'ensemble des acteurs scolaires et peuvent jouer un rôle de soutien dans la mise en place des actions. Ils aident les écoles à prendre du recul face aux situations de harcèlement, favorisent le dialogue entre l'école et les familles, et peuvent intervenir directement ou orienter vers des partenaires spécialisés.

Les échanges récents entre directions et CPMS ont mis en évidence l'intérêt d'une coopération renforcée. Lors des matinées de formation des directions du fondamental que nous avons déjà mentionnées dans ce dossier, plusieurs directions ont témoigné d'une bonne collaboration avec leur CPMS. Ces rencontres ont permis de partager leurs expériences et de renforcer les liens entre les acteurs impliqués dans la prévention et la gestion du harcèlement.

La réflexion en amont reste essentielle : sur le climat scolaire, sur les réponses à apporter aux situations de harcèlement et sur le rôle de chaque acteur. Comme le rappelle Nicolas Lejeune : « *Tous ensemble, créons un maillage de soutien autour de nos enfants.* » ■



## Une alliance éducative forte entre parents et équipes éducatives, une base pour un climat scolaire plus sain

GÉRALD VANBELLINGEN

Le harcèlement scolaire figure parmi les priorités de bon nombre d'associations de parents. À l'UFAPEC (Union Francophone des Associations de Parents de l'Enseignement Catholique), on prône la mise en place d'une alliance éducative forte au sein des écoles. Avec des liens apaisés entre parents et enseignants, construits sur la base d'un dialogue et de respect mutuel. Un des fondements pour bâtir un climat scolaire plus sain.

« Mon garçon ne riait plus à la maison, il dormait mal, il pleurait tous les jours en rentrant de l'école. Lui qui avait de si bonnes notes, qui prenait tant plaisir à apprendre, ne voulait plus aller à l'école. »

Des témoignages de parents en détresse, inquiets ou déprimés par les situations vécues par leur(s) enfant(s) à l'école, l'UFAPEC en reçoit énormément. « Beaucoup de parents ne savent plus vers qui se tourner par rapport à ces violences et/ou harcèlement dont sont victimes leurs enfants. On essaie alors de les écouter et de les guider vers une solution. Le harcèlement scolaire est chez nous aussi une thématique essentielle. On le voit d'ailleurs quand on demande aux associations de parents quelles sont leurs missions. Car la lutte contre le harcèlement scolaire figure toujours parmi leurs priorités », explique Bénédicte Loriers, chargée de missions d'éducation permanente à l'UFAPEC.

### Aller au-delà des préjugés, écouter, dialoguer

Les solutions prônées par l'UFAPEC reposent sur l'écoute, le dialogue et l'instauration d'un climat de confiance

entre l'école et les parents. « On n'est pas dans un monde de bisounours. On est conscients que des parents peuvent être envahissants, que certains dépassent les limites et que des préjugés existent de plus en plus entre, d'un côté l'école, et de l'autre les parents. Mais l'idée pour nous, c'est de s'appuyer sur les parents bienveillants pour construire un climat de confiance et aller au-delà de ces préjugés. De rappeler que les parents et l'école en général sont là pour la même chose : veiller au bien-être des enfants. Et qu'ils sont tout sauf opposés dans cette mission. Une condition essentielle à leur épanouissement et à leur apprentissage. »

Une alliance éducative forte entre l'école et les parents qui peut alors jouer un double rôle face au harcèlement scolaire. « Si les parents observent à la maison un changement de comportement de leur enfant, un repli sur soi, une augmentation du stress, etc., on les invite à en parler rapidement avec les enseignants. Et la même chose est vraie pour les enseignants vis-à-vis de parents », poursuit Bénédicte Loriers. « En mettant l'accent sur ces liens, le dialogue et, si parents et enseignants reconnaissent et assument leurs rôles respectifs, on pose les jalons

d'une bonne base pour un climat scolaire sain. »

Ensuite, une alliance éducative forte permet aussi de mettre l'accent sur la prévention. « Que ce soit via les associations de parents ou les conseils de participation, on peut imaginer la mise sur pied de conférences, d'animations, de soirées et autres activités sur le thème du harcèlement », ajoute Bénédicte Loriers. « Cela permet, par exemple de définir clairement les personnes ressources à contacter à l'école (ou en dehors) en cas de problèmes. De mener aussi des réflexions collectives sur des lieux et des moments connus pour être problématiques à l'école, comme les toilettes ou les temps de midi. Ou de contrer les craintes qu'ont certains parents d'empirer les choses en parlant des problèmes de leurs enfants. On est conscients que cela demande du temps et des moyens humains, ce que les écoles n'ont pas forcément. Cela figure d'ailleurs parmi les revendications que l'on porte à l'UFAPEC. Mais on est persuadés que c'est en agissant ensemble, parents et équipes éducatives main dans la main, qu'on pourra sortir d'un certain fatalisme face au harcèlement scolaire. » ■



## « *Un décret sur le climat scolaire déconnecté des réalités du terrain* »

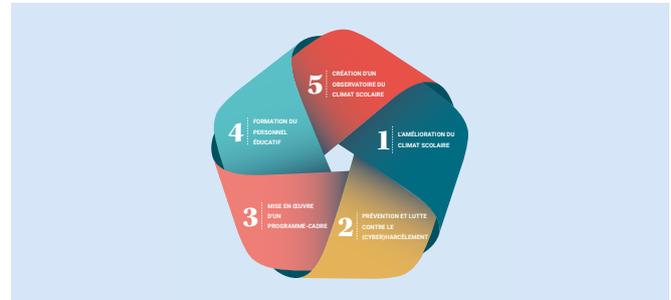
GÉRALD VANBELLINGEN

Le décret relatif à l'amélioration du climat scolaire et à la prévention du harcèlement et du cyberharcèlement scolaires a été adopté par le gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles en avril 2023. Son objectif global consiste à instaurer un environnement éducatif sain et sécurisant pour tous les élèves en travaillant sur 5 axes prioritaires. Mais si le fond de ce décret va évidemment dans le bon sens, sa forme et sa mise en œuvre posent de gros problèmes sur le terrain. Un constat général qui pousse le SeGEC à interpeller la ministre pour le faire évoluer.

**A**dopté le 27 avril 2023, le décret « *climat* » entend lutter contre le harcèlement scolaire en établissant un cadre structurel pour la prévention et la gestion de ces situations au sein des établissements éducatifs. Et pour y arriver, ce décret vise à impliquer l'ensemble des acteurs scolaires, y compris les parents, dans la mise en œuvre d'une procédure interne de signalement et de prise en charge des cas de harcèlement. Parallèlement, le décret a mis sur pied l'Observatoire du climat scolaire. Un organisme qui doit assurer une veille scientifique, une évaluation des politiques, tout en proposant des outils pédagogiques aux écoles.

« *Un décret qui est évidemment plus que louable sur le fond* », précise d'entrée Bénédicte Beauvin, directrice du Département juridique du SeGEC. « *Mais ce sont sa forme et sa mise en œuvre qui posent problèmes aux écoles.* » Des difficultés opérationnelles qui poussent le SeGEC à demander une modification de ce décret à la ministre Glatigny. Une proposition de modification que l'enseignement libre n'entend pas porter seul, mais en concertation avec les autres réseaux.

« *De manière générale, on a un peu l'impression qu'à travers ce décret, on demande aux écoles de mettre la charrue avant les bœufs. Elles doivent mettre en place pas mal de choses, mais sans qu'on ait tenu compte de leurs ressources, ni de ce qui se faisait déjà dans bon nombre d'établissements. Les écoles n'ont évidemment pas attendu le décret pour commencer à lutter contre le harcèlement scolaire* », précise Bénédicte Beauvin. « *Si on ajoute une procédure rigide et complexe à inscrire dans le ROI (règlement d'ordre intérieur) ainsi que des délais extrêmement stricts, on obtient ce décret sur le climat scolaire. Alors sans doute qu'il faut un décret de ce type, car la lutte contre le harcèlement scolaire est on ne peut plus importante, mais en tant que tel, on juge ce décret comme étant déconnecté des réalités. On espère donc convaincre la ministre de le faire évoluer.* »



### Le rappel des 5 axes du décret « *climat* »

**L'amélioration du climat scolaire** | Agir sur divers éléments tels que les relations entre les acteurs de l'école, les méthodes pédagogiques et les infrastructures pour favoriser un climat propice au bien-être et à l'apprentissage.

**Prévention et lutte contre le (cyber)harcèlement** | Mise en place d'actions qui impliquent l'ensemble de la communauté scolaire.

**Mise en œuvre d'un programme-cadre** | Élaborer un plan d'action sur cinq ans, incluant un diagnostic participatif pour évaluer l'ampleur du harcèlement et la mise en place de stratégies adaptées pour y remédier (avec soutien financier et accompagnement).

**Formation du personnel éducatif** | Assurer la formation continue des membres de l'équipe éducative.

**Création d'un Observatoire du climat scolaire** | Un organisme chargé de la veille scientifique, de l'évaluation des politiques mises en place et de la proposition d'outils pédagogiques pour les écoles. Lien : [bit.ly/BoîteàOutils](https://bit.ly/BoîteàOutils)

Lien vers la circulaire relative au décret : [bit.ly/FWB-Circulaire9212](https://bit.ly/FWB-Circulaire9212)



### Ce que dit le droit

**Une infraction pénale** : l'article 442bis du Code pénal incrimine les comportements harcelants dont l'auteur savait ou aurait dû savoir qu'ils affecteraient gravement la tranquillité de la personne. De jurisprudence constante, il s'agit de toute forme de comportement déviant, quel que soit le but poursuivi par l'auteur.

## Le harcèlement « de » et « par » l'adulte en milieu scolaire

GÉRALD VANBELLINGEN & NATHALIE DASNOY

Si le harcèlement scolaire entre élèves fait régulièrement la une des journaux, l'objet de conférences, d'animations et d'articles scientifiques, il en va tout autrement pour le harcèlement « de » et « par » l'adulte en milieu scolaire. Méconnu, il peut également faire des ravages, même s'il se distingue du harcèlement scolaire « plus classique ».

**S**i la parole s'est libérée autour du harcèlement scolaire ces dernières années, une forme de harcèlement reste peu étudiée, peu médiatisée et donc assez méconnue : le harcèlement « de » ou « par » l'adulte en milieu scolaire. « *Pourtant on nous contacte régulièrement pour des faits dont sont victimes (ou auteurs) des adultes en milieu scolaire* », comme l'explique Nathalie Dasnoy, conseillère au Département juridique du SeGEC. « *Il peut s'agir de faits entre enseignants, qui impliquent la direction, des membres de l'équipe éducative, des parents ou encore des relations inadéquates entre enseignant et élèves, etc. Des faits qui peuvent endosser des formes très diverses et se montrer très déstabilisants sur le terrain. Notamment en raison du rapport de force ou d'autorité et des messages ambigus entre les intimidateurs et leurs victimes.* »

« *Mais des faits qui peuvent surtout être répréhensibles pénalement* », insiste Nathalie Dasnoy.

L'un des exemples les plus connus de harcèlement d'adultes en milieu scolaire, c'est le lynchage dont a été victime le

directeur d'une école bruxelloise en 2017. « *C'est ce qu'on a appelé l'affaire du "cadeau de la fête des mères" qui avait fait grand bruit dans les médias* », rappelle Nathalie Dasnoy. « *À l'époque, des parents d'élèves avaient vivement protesté sur les réseaux sociaux contre la décision de supprimer la confection du traditionnel cadeau de la fête des mères au sein de l'école. Les enseignants, mais particulièrement le directeur avaient fait l'objet d'un acharnement assez ignoble. Un acharnement qui avait même valu des menaces de mort au directeur qui avait fini par craquer...* »

Sans en arriver à ce genre de cas extrêmes, il se peut que de simples propos répétés de parents, d'élèves, de la direction ou de l'institution se révèlent cruels et destructeurs à l'égard des uns et des autres. Renforcés encore par les modes électroniques de communication, ils peuvent nuire à la ou les personnes visée(s), que ce soit voulu ou non. L'une des caractéristiques du harcèlement « de » ou « par » l'adulte, c'est d'ailleurs que le phénomène d'invisible-visibilité (invisible pour les adultes mais visible pour les élèves) qui a trait dans le harcèlement scolaire entre élèves n'a généralement pas lieu.

À l'occasion de ce numéro spécial d'*Entrées libres*, nous vous proposons de (ré)écouter un podcast dédié à la thématique du harcèlement scolaire, enregistré en compagnie de Bruno Humbeeck : [bit.ly/3QHsnCZ](https://bit.ly/3QHsnCZ)



©stocking

**Le harcèlement discriminatoire** (décret du 12 décembre 2008)  
Définition spécifique du harcèlement scolaire : « *Les conduites indésirables, abusives et répétées, se traduisant notamment par des comportements, des paroles, des intimidations, des actes, des gestes et des écrits unilatéraux, ayant pour objet ou pour effet de porter atteinte à la personnalité, la dignité ou l'intégrité physique ou psychique d'un bénéficiaire de l'enseignement (...), ou de créer un environnement intimidant, hostile, dégradant, humiliant ou offensant* ». L'école se voit investie, sous peine d'astreinte, d'une obligation de moyens (= mettre tout en œuvre) afin de mettre fin au harcèlement discriminatoire.

**Le décret du 1<sup>er</sup> février 1993** précise que les membres du personnel doivent s'abstenir de tout acte de harcèlement.

**Le décret du 24 juillet 1997** prévoit qu'un élève peut être exclu définitivement pour des faits portant atteinte à l'intégrité physique, psychologique ou morale d'un membre du personnel ou d'un élève, compromettant l'organisation ou la bonne marche de l'établissement ou lui faisant subir un préjudice matériel ou moral grave. Les élèves et les parents, par l'inscription, adhèrent au projet de l'école.

« 50% de mon temps est dédié à la gestion de conflits.

**Des parents d'élèves nous poursuivent même en justice ! »**

GÉRALD VANBELLINGEN

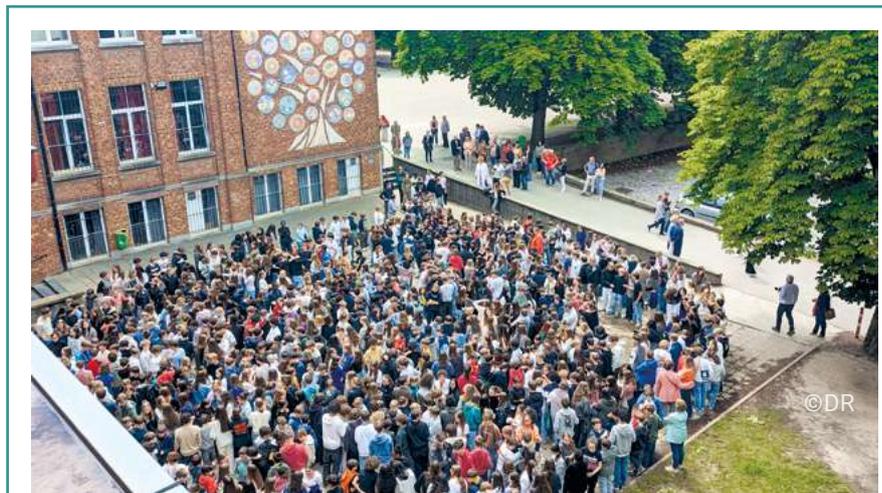
Les quatre matinées de rencontres « *Sensibilisation-prévention-intervention contre le harcèlement* » auront permis aux équipes éducatives de repartir avec un maximum de pistes et outils destinés à leur permettre de mieux faire face à ces situations à l'école. Mais elles ont également mis en lumière un double constat pour les directions d'écoles du fondamental. Celui d'un manque de temps, mais aussi et surtout de moyens humains pour mettre des solutions en pratique.

« Ce qu'il nous manque aujourd'hui, comme l'ont expliqué nombre de collègues directeurs du fondamental, c'est principalement du temps mais aussi et surtout des moyens humains pour nous aider à gérer ces situations de harcèlement. Et notamment d'éducateurs, comme dans le secondaire », explique d'entrée Bruno Hendrickx, directeur P3-P6 au Collège Cardinal Mercier de Braine-l'Alleud. « Si je prends l'exemple de mon école, on devrait bénéficier de 7 éducateurs au vu du nombre d'élèves. Or pour le moment, on n'a rien. Alors, oui, le secondaire a besoin de ces éducateurs, mais chez nous aussi c'est vital. Car les faits de harcèlement tendent à survenir de plus en plus tôt, dès la maternelle. »

Le métier de directeur a grandement évolué ces dernières années. « Depuis le Covid, on est beaucoup plus accaparés par la gestion des conflits entre enfants et avec les parents. Il s'agit de problèmes liés à de la violence, des insultes, des bousculades, etc. On reçoit même des plaintes en justice de la part de certains parents, souvent pour des bêtises. Des plaintes qui ne donneront rien, mais nécessitent notamment de mobiliser nos avocats – ce que toutes les écoles ne peuvent pas se permettre. »

### La gestion de conflits empiète sur le pédagogique

Une gestion de conflits qu'il faut pouvoir combiner avec les missions habituelles des directeurs, ce qui est loin d'être simple aujourd'hui. « Tous les conflits ne relèvent pas du harcèlement, heureusement. Mais cela demande toujours du temps. Il faut écouter tout le monde, vérifier la véracité des propos et trancher. Un aspect du métier qui prend environ 50% de mon temps aujourd'hui, ce qui



### Le paradoxe de la cour de récré, ce « No Man's Land »

Le nœud du problème du harcèlement scolaire à l'école pour beaucoup de directeurs du fondamental, c'est le temps de midi. Or, et c'est assez paradoxal, ce temps de midi est considéré comme un temps hors-scolaire. « Le temps de midi, c'est vraiment le temps de tous les dangers », poursuit Bruno Hendrickx. « Or, c'est un temps extra-scolaire où la seule règle au niveau de l'encadrement c'est qu'il n'y en a pas. Qu'on mette un encadrant pour 500 élèves ou un encadrant pour 1000 élèves, c'est la même chose. Et comme du côté des subsides, il n'y en a quasiment pas, il faut donc qu'on trouve des gens pour encadrer. Ce qui signifie à la fois des dépenses pour l'école et des gens qui ne sont généralement ni formés pour encadrer des jeunes, ni même compétents tout court. On a déjà eu de tout chez nous à ce niveau-là et je peux vous assurer que trouver de bonnes personnes, qui veulent bien venir et s'engager dans la durée, c'est un défi qui est devenu de plus en plus compliqué au fil des années. On essaie de rendre ce service (un accueil extra-scolaire de qualité, NDLR) mais dans la pratique, c'est un peu la mouise totale. Une de mes collègues directrices vient d'ailleurs d'apprendre qu'une ASBL qui venait sur le temps de midi chez eux a fait faillite. Et elle ne sait pas comment elle va pouvoir s'en sortir. Sauf peut-être en forçant les parents à garder les enfants à la maison pendant le temps de midi... » ■

est énorme ! », poursuit Bruno Hendrickx. « Alors quand j'entends encore certains dire que les directeurs sont des "leaders pédagogiques", ça me fait doucement rire avec mes collègues. Car cette gestion des conflits phagocyte en réalité la partie pédagogique du métier, qui est déjà mise à mal par l'augmentation de la charge de travail administratif. Une évolution du métier,

qui moralement, n'est pas facile à gérer. Elle traduit aussi l'évolution d'une société de plus en plus individualiste et violente. Mais la question est : est-ce notre rôle en tant qu'école d'éduquer ces enfants, si rien ou très peu est fait à la maison ? Alors des parents assument encore leur rôle, mais c'est loin d'être une généralité, malheureusement. » ■

## Au Collège Saint-Pierre d'Uccle

### Une lutte engagée contre le harcèlement scolaire

GÉRALD VANBELLINGEN

Face au harcèlement scolaire, le Collège Saint-Pierre à Uccle mise sur la prévention et l'écoute. Au travers d'affiches, de groupes de parole, d'une cellule bien-être et d'une approche non blâmante inspirée de la méthode Pikas, les éducateurs du secondaire cherchent à libérer la parole des élèves et à briser les dynamiques de groupe nocives. Un combat de longue haleine qui, bien que n'ayant pas éradiqué le problème, porte déjà ses fruits en renforçant le dialogue et la prise de conscience de tous.

**A**u Collège Saint-Pierre à Uccle, face au harcèlement scolaire, les éducateurs du secondaire ont décidé de se retrousser les manches. Leurs chevaux de bataille ? De la prévention, de la sensibilisation et une volonté de libérer la parole par de multiples approches. À la base de leurs différents projets, une question : « Comment faire pour toucher les jeunes de manière efficace ? »

« L'une des idées qu'on a eu consistait à réaliser une affiche qu'on a fait mettre dans le journal de classe avec ce slogan : "T'as des difficultés ? Parlons-en !" », explique Renaud Vandepoele, éducateur référent des 4<sup>e</sup>, spécialisé en accompagnement psycho-éducatif. « L'idée, c'était d'interpeller les élèves avant que ça ne déborde, leur montrer qu'on est à leur écoute en cas de besoin, vers qui ils peuvent se tourner, etc. Et pas que pour faire face à des situations de harcèlement. »

À côté de ces affiches, au Collège Saint-Pierre, on retrouve aussi des groupes de parole, des conférences parents-profs ou encore une cellule bien-être, mise sur pied depuis deux ans.

« On prône la méthode Pikas (du nom du psychologue suédois qui l'a mise sur pied, aussi appelée méthode de la préoccupation partagée, NDLR). Une méthode non blâmante qui consiste à lancer une dynamique sociale quand quelque chose ne va pas, et notamment face à des situations de harcèlement », poursuivent Renaud Vandepoele et Mylène Flament, quant à elle, éducatrice pour les premières années. « On y rencontre les élèves de manière individuelle pour leur demander s'ils savent nous dire quelque chose à propos de la situation problématique. Mais pour obtenir des infos, on va sortir du cadre de l'enquête policière. C'est à-dire qu'on sort des faits problématiques, on pose la situation mais avec la volonté de dégager des solutions qui viennent des personnes impliquées : le(s) harceleur(s), comme le(s) témoin(s) et la personne harcelée. De manière à briser le phénomène de groupe qui enferme les différents protagonistes. »

#### La méthode de la préoccupation partagée

« Ce n'est pas la seule méthode qui existe évidemment. Et dans l'idéal, il faudrait pouvoir se former encore, appliquer d'autres méthodes et les combiner. On s'était dit que ce serait intéressant que nos enseignants soient formés aux espaces de paroles régulés. Pour qu'en classe, ils puissent favoriser les échanges émotionnels, ce qui pour beaucoup d'élèves reste du domaine du très compliqué. Bilan, une quinzaine de profs se sont formés chez nous. Alors oui cela demande du temps, de la préparation en plus, mais cela procure de nombreux avantages au niveau de la communication en classe et de la libération de la parole. »

Une difficulté, une question, une souffrance...

## Parlons-en !

### Je PEUX

**Si je vis une difficulté**

- En parler à mes amis, parents ou adultes de confiance.
- Rester en dehors du jeu : éviter de répondre aux provocations physiques ou orales.
- Identifier des espaces où je peux me sentir à l'aise.

### Tu PEUX

**Si tu vois une personne en difficulté**

- Entrer en contact avec cette personne.
- En discuter avec un adulte et/ou proposer au jeune d'en parler.
- Être bienveillant : éviter de se moquer, de l'écarter ou d'alimenter les discussions négatives.

### Nous POUVONS

**Éduc. Profs, PMS**

**L'accompagner au sein de l'école.**

- Favoriser les bien-être, respect et écoute.
- Trouver des pistes de solutions possibles.
- Se qualifier vers des services plus adaptés.

Une méthode que les deux éducateurs jugent assez efficace au sein du collège ucclois. « On développe ces solutions depuis quelques années et on ne va pas se mentir, le harcèlement scolaire n'a pas évolué de manière spectaculaire au sein de l'école. Mais les retours des élèves sont très positifs », concluent les éducateurs. « Et puis les différentes actions nous permettent à tous de mieux nous connaître. Ce qui lutte déjà en soi contre le harcèlement. Parfois, ce qui pose plus de problèmes, ce sont les parents des victimes. Ils veulent des sanctions, ce qu'on peut comprendre, mais notre approche est non blâmante. Ce qui ne veut pas dire qu'il n'y a jamais de sanctions. Elles sont utiles quand l'auteur du harcèlement ne se remet pas en question. Mais ce qu'on vise surtout c'est que les faits s'arrêtent, que la victime puisse aller mieux et qu'une prise de conscience ait pu se faire chez les personnes impliquées. » ■

Mylène Flament & Renaud Vandepoele, éducateurs au Collège Saint-Pierre ©DR

# Un théâtre interactif contre le harcèlement

VICTORIA MAGNETTE

Le harcèlement scolaire est une réalité qui touche de nombreux jeunes, quel que soit leur parcours scolaire. Face à ce fléau, l'école d'enseignement spécialisé l'EPSIS Le Foyer à Roucourt a pris une initiative forte en février dernier : organiser une représentation de « *H@rcèlements* », une pièce de théâtre interactif mise en scène par la troupe Alvéole Théâtre. L'objectif ? Libérer la parole, responsabiliser et impliquer les jeunes face aux situations de harcèlement scolaire et de cyberharcèlement.

L'EPSIS Le Foyer est une école secondaire spécialisée professionnelle qui accueille des jeunes de 12 à 21 ans de type 1, 2 et 3. « *L'année dernière, nous avons eu quelques élèves qui se plaignaient de harcèlement. En voyant la montée du phénomène dans les médias et sur les réseaux sociaux, nous avons voulu agir concrètement* », explique Ludovic Deblaere, directeur de l'établissement.

La force de « *H@rcèlements* » réside dans son format interactif : après une première représentation, les scènes sont rejouées et les élèves ont la possibilité d'intervenir, de crier "Stop !", de monter sur scène et de proposer une alternative. « *Le but était de libérer la parole et de les faire réagir, de proposer des solutions et surtout de leur faire exprimer leurs ressentis* », explique-t-il.

Cette représentation ne concernait pas uniquement les élèves de l'EPSIS Le Foyer. Des établissements généraux et techniques des alentours étaient également invités. « *Nos élèves croisent ceux des autres écoles dans les bus, à la gare... Le harcèlement ne touche pas qu'un type d'établissement et peut survenir en dehors de l'école, c'est une problématique universelle* », souligne le directeur. « *L'idée en invitant les autres établissements de la région était aussi de faire connaître un peu le spécialisé qui est encore très méconnu* », ajoute-t-il.

## Une action inscrite dans la durée

Cette initiative n'était pas un événement isolé. L'école a décidé d'intégrer cette réflexion dans la durée. « *On ne voulait pas d'un simple "one-shot". Si on en parle une fois et qu'on oublie, cela n'a aucun impact. Pour l'année prochaine, nous allons organiser une semaine d'activités sur le harcèlement, en insistant sur le cyberharcèlement. Et nous comptons répéter cela sur plusieurs années* », annonce le directeur.

L'établissement peut compter sur un réseau d'intervenants spécialisés, comme l'EVRAS et le CPMS d'Ath, qui viennent régulièrement travailler avec les élèves. Ils peuvent également compter sur l'assistante sociale de l'école, Carole Dewintere, qui a d'ailleurs organisé toute l'activité autour de cette pièce de théâtre.



Les jeunes passent à l'action lors de la représentation de "H@rcèlements" ©DR

## Une communication renforcée dans l'équipe

Une des grandes forces de l'enseignement spécialisé réside dans la communication étroite entre les membres de l'équipe pédagogique et leur connaissance approfondie des élèves. « *Nous sommes plus proches de nos jeunes. Dès qu'un problème surgit, nous pouvons intervenir immédiatement, avant que la situation ne s'aggrave* », souligne Ludovic Deblaere. Grâce à cette vigilance collective, les élèves savent qu'ils peuvent se confier en toute confiance et trouver rapidement du soutien.

Avec ce projet, l'école a permis de renforcer le soutien offert aux jeunes pour lutter contre le harcèlement scolaire. Parler, écouter, agir : autant de mots d'ordre pour passer à l'action et briser le silence. ■

Découvrez la pièce de théâtre « *H@rcèlements* » :  
[bit.ly/alveoletheatre-Harcelements](https://bit.ly/alveoletheatre-Harcelements)



## OUTILLER, FORMER ET ACCOMPAGNER

# pour lutter efficacement contre le harcèlement

ARNAUD MICHEL

On l'a vu dans les pages précédentes de ce numéro d'*Entrées libres*, la lutte contre le harcèlement demande d'outiller les directions et les équipes éducatives. En effet, il reste parfois compliqué d'identifier une situation relevant du harcèlement ou de réagir de manière ciblée et adéquate. Hormis les matinées consacrées aux directions des établissements d'enseignement fondamental du réseau libre organisées en ce début d'année, le SeGEC est mobilisé pour proposer des ressources, des outils et des formations. Rapide tour d'horizon non-exhaustif sur le triptyque « *outiller, former, accompagner* ».

**D**u côté de la Direction de l'enseignement fondamental, un des projets de l'année scolaire tourne autour du climat scolaire. Cette notion comprend sept axes dont un consacré à la prévention des violences et du harcèlement.

Concrètement, le travail sur le climat scolaire permet d'améliorer les résultats scolaires, le bien-être des élèves et des équipes éducatives. Il a également pour objectif de diminuer les inégalités scolaires, l'absentéisme, les violences et le harcèlement.

La Direction de l'enseignement fondamental met à disposition un ensemble d'outils pour aider les directions et les équipes éducatives à créer un environnement d'apprentissage positif, à renforcer les relations entre tous les acteurs de l'école, que ce soient les familles, les partenaires ou encore entre élèves et enseignants et à promouvoir une culture scolaire positive en constante évolution. Parmi

ces outils, on retrouve notamment les bases légales du code de l'enseignement, des informations sur le programme Kiva, des exemples et des pistes de pratiques collaboratives, des communications du Département juridique du SeGEC, une boîte à outils « *Start.me* » comprenant des ressources pour les directions, les équipes, la classe ou encore les parents.

Du côté de la formation, c'est l'Institut de formation de l'enseignement catholique (IFEC) qui prend le relai. Pour les équipes éducatives, des formations individuelles sur la prévention du harcèlement et le bien-être à l'école sont disponibles dans le catalogue de l'IFEC ; à destination des acteurs de l'enseignement fondamental et secondaire. Des formations collectives peuvent également être introduites via les plans de développement professionnel. Dans ce cas, le contact doit être pris avec les chargés de formation afin de trouver la formation qui répondra aux besoins de

l'équipe. Il est à noter que, dans une certaine mesure, le personnel d'encadrement des garderies et les agents des centres PMS peuvent y être associés. Enfin, la formation en interréseaux, via l'IFPC, est une possibilité.

En ce qui concerne les directions du fondamental, des outils de prévention et d'intervention à utiliser au quotidien ont été présentés à la mi-mars lors du séminaire des directions à Houffalize. Nous y reviendrons plus en détails dans les prochaines semaines.

Enfin, un soutien et un accompagnement peuvent être demandés aux conseillers au soutien et à l'accompagnement (CSA). Les CSA peuvent accompagner les directions dans leur pilotage de la gestion de la prévention et de l'intervention face aux situations de harcèlement pour, d'une part, réaliser l'état des lieux de ressources et identifier les difficultés et les besoins et, d'autre part, élaborer un plan d'actions. ■

Toutes les ressources relatives à l'axe « prévention des violences et du harcèlement » du climat scolaire sont disponibles sur l'extranet du SeGEC via [bit.ly/extranetharcèlement](https://bit.ly/extranetharcèlement)



Trouvez une formation de l'IFEC sur la plateforme dédiée via [bit.ly/catalogueifec](https://bit.ly/catalogueifec)



Même s'ils ne sont pas directement liés à la thématique du harcèlement, retrouvez les épisodes 6 et 10 de la saison 2 du podcast du SeGEC, « *L'Heure de Fourche* », consacrés au rôle des CSA. [bit.ly/lhf-plateformes](https://bit.ly/lhf-plateformes)



Début février, Benoît Galand a animé un webinar pour l'Association de Psychologie et de Psychopathologie de l'Enfant et de l'Adolescent (APPEA): « *Harcèlement à l'école : Quelles conséquences pour la santé mentale des jeunes ?* » Pour voir le replay : [bit.ly/Webinaire-BG](https://bit.ly/Webinaire-BG)



Exposé de B. Galand, à Mons. ©DR

# 100 RESSOURCES

## en un outil au service du climat scolaire

PAULINE JANS

Le harcèlement scolaire est une préoccupation majeure pour les élèves, les parents et les équipes éducatives. Afin d'outiller les directions du fondamental et les enseignants, Jean Huberlant, technopédagogue, s'est vu investi d'une mission : rassembler une centaine de ressources en un seul et même outil accessible à tous.

« *Start.me* ». C'est sur cette interface que Jean Huberlant conclut les matinées de formations à destination des directions. Développée par l'équipe du fondamental de l'enseignement catholique, elle répertorie plus d'une centaine de ressources : vidéos, podcasts, ouvrages de référence, supports interactifs, ... il y en a pour tous les goûts.

L'originalité de cet outil réside dans son lien direct avec les programmes scolaires, de la maternelle à la 6<sup>e</sup> primaire, facilitant ainsi son intégration dans les pratiques pédagogiques.

### Une réponse à un besoin du terrain

L'idée de créer ce « *Start.me* » est née lors de formations organisées à Houffalize, durant lesquelles les directions d'établissement ont réfléchi aux enjeux du climat scolaire. Un groupe de travail s'est intéressé plus particulièrement à la prévention du harcèlement, ce qui a conduit à la création d'un outil structuré et spécifiquement axé sur cette thématique.

Le premier défi de Jean Huberlant était de structurer les nombreuses ressources disponibles afin de garantir un accès rapide et intuitif aux utilisateurs. Quatre types de public ont été ciblés pour faciliter la navigation : les directions, les équipes éducatives, les classes et les parents.

### Une validation interne pour chaque ressource

Après l'organisation de l'interface est venu le temps de sélectionner rigoureusement son contenu. Chaque ressource ajoutée au « *Start.me* » a d'abord dû passer par un processus de validation chez différents acteurs.

« *Il y a eu une collaboration entre tous les services : IFEC, conseillers pédagogiques, Gaetane de Lame, Maryline Léonard et moi. Chaque ressource a dû être validée en interne. On a ouvert l'ensemble des ressources présentes sur le site pour en analyser le contenu* », explique le technopédagogue.

D'autres ressources pourront être ajoutées mais devront à chaque fois passer par ce processus de validation. « *L'idée est d'assurer une cohérence et une adaptabilité aux réalités des écoles fondamentales.* »

Parmi les contenus déjà disponibles, on retrouve notamment les capsules vidéo de Benoît Galand sur le climat scolaire, ainsi que des supports de sensibilisation destinés aux enfants et à leur famille.

### Accès libre, mais usage accompagné

L'outil a été pensé pour être accessible à tous en mode public, permettant ainsi aux différents acteurs de l'enseignement de le consulter librement. Cependant, Jean Huberlant insiste sur la nécessité de contextualiser son usage. « *Il ne suffit pas de partager le lien avec les enseignants. Il est préférable de l'intégrer dans des projets pédagogiques ou des réunions d'équipe.* »

L'équipe du fondamental reste disponible pour accompagner les directions et les enseignants dans l'appropriation de cet outil et l'utilisation des différents modules de formation associés.

Si le projet est encore récent, il s'inscrit déjà comme un levier puissant pour structurer et rendre accessible la lutte contre le harcèlement scolaire et le cyberharcèlement. Conçu pour s'adapter aux besoins du terrain, il est appelé à s'enrichir et à évoluer avec les pratiques et les retours du milieu scolaire. ■

Découvrez [start.me](https://bit.ly/startme-ressources) :  
[bit.ly/startme-ressources](https://bit.ly/startme-ressources)



## Former les futurs acteurs de l'éducation pour mieux agir et jouer un rôle clé contre ce fléau

GÉRALD VANBELLINGEN

Former les acteurs de l'éducation à la prévention du harcèlement scolaire est l'un des enjeux cruciaux pour garantir un environnement sûr et bienveillant aux élèves. Face à ces situations qui touchent des milliers d'enfants et d'adolescents, leur donner les outils pour comprendre, détecter, prévenir et intervenir efficacement est une nécessité. À la HELHa de Gosselies, depuis quelques années, une journée de prévention et de rencontres sur la thématique est organisée pour les étudiants de 1<sup>re</sup> année du Département de l'Éducation et du Social des implantations de Gosselies et Loverval.

« Cette journée est organisée en collaboration avec le service d'accompagnement à la réussite. Elle concerne tous nos étudiants de première année des sites de Gosselies et Loverval, soit les futurs éducateurs, les futurs enseignants du fondamental ou encore ceux qui se destinent au secondaire inférieur », explique Marie Kegels, coordinatrice de la section Éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif et coordinatrice du service transversal d'accompagnement à la réussite à la HELHa de Gosselies. « L'objectif de cette journée est double. On veut tout d'abord communiquer des informations aux étudiants sur ce qu'est vraiment le harcèlement. On tente de le définir, de poser un cadre légal, d'évoquer les sources et éléments déclencheurs du harcèlement, les conséquences pour les auteurs et les victimes, les mécanismes, etc. Tout en plaçant ces discussions dans un contexte plus global et sociétal. »

De quoi permettre aux étudiants de véritablement différencier le harcèlement de problématiques qui relèvent plus de la gestion de conflits ou de faits de violence. Mais aussi de libérer la parole

pour permettre aux étudiants victimes de harcèlement de savoir vers qui se tourner au sein de la Haute école.

### Définir, sensibiliser et agir

« Le second objectif de cette journée consiste à leur montrer, en tant que futur prof ou éducatrice, comment ils vont pouvoir être attentif au harcèlement en milieu scolaire », ajoute Marie Kegels. « À comment ils vont pouvoir réagir efficacement ou savoir vers qui se tourner aussi. On leur explique qu'ils n'ont pas besoin d'être des super-héros mais qu'il existe des personnes relais – à l'école ou en dehors - vers qui ils pourront se tourner. Raison pour laquelle, en plus de l'équipe de notre service d'accompagnement à la réussite, on convie également des acteurs de la vie civile, des forces de l'ordre, des associations (le Réseau Prévention Harcèlement, le SIEP de Charleroi, l'ASBL Les mots de Tom), etc. L'idée, c'est de faire comprendre aux étudiants qu'ils pourront s'autoriser un pouvoir d'agir face au harcèlement scolaire, mais un pouvoir d'agir qui soit juste. Car le harcèlement est souvent complexe à dénouer. Et parfois, certaines interventions inadaptées peuvent venir créer des tensions supplémentaires voire un silence total dans le chef de la victime, ce qu'il faut éviter. Ici, on est vraiment dans la prévention, sans vouloir stigmatiser. »

Une journée de formation et de rencontre autour du harcèlement qui semble en tout cas déjà porter ses fruits au sein de la HELHa. « Les statistiques en termes de harcèlement sont restées stables. On parle de 3 ou 4 cas en bac 1 sur quelques centaines d'élèves. En revanche, les faits qui nous sont remontés sont plus "vrais" ou pertinents en matière de harcèlement. Ce qui montre que les étudiants semblent avoir mieux compris ce qu'est globalement ce phénomène. »

Mise à part cette journée de prévention au harcèlement, signalons que la thématique est encore abordée au sein de la HELHa Gosselies, mais de manière plus circonstancielle. Avec les dernières années, le harcèlement peut être abordé en fonction de la réalité de leurs immersions en milieu scolaire, via certains TFE ou encore dans le cadre d'une formation sur le thème de l'accrochage scolaire. ■



## Enseignement supérieur

## Ces dispositifs anti-harcèlement à pérenniser

ARNAUD MICHEL

La problématique du harcèlement touche l'ensemble des niveaux d'enseignement. Le supérieur n'y échappe pas. Le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles sont pris très au sérieux dans les établissements du réseau libre, et au-delà. Des dispositifs existent et d'autres sont à l'étude suite à l'enquête « BEHAVES » menée en 2022/2023 dans les hautes écoles (HE) et dans les écoles supérieures des arts (ESA). Nous en avons parlé dans notre numéro de décembre dernier.

« Depuis octobre 2022, un dispositif nommé Safesa a été mis en place par huit ESA bruxelloises tous réseaux confondus », explique Cécile Dujardin, directrice adjointe de Saint-Luc Bruxelles. « Son financement est possible grâce au pôle académique bruxellois. »

La cellule Safesa soutient une culture du consentement et des espaces d'apprentissages safe. « La spécificité de l'enseignement artistique est une proximité entre professeurs et étudiants dans un cadre assez individualisé. De plus, beaucoup d'étudiants s'identifient LGBTQIA+. Selon BEHAVES, ils sont plus souvent la cible de harcèlement et/ou violence. »

Concrètement, le travail de la cellule s'articule autour de deux axes. D'une part, la possibilité d'une aide psychologique pour les étudiants en questionnement ou touchés par ces problématiques ; dans deux lieux, un externe aux ESA, l'autre situé à l'ESA La Cambre. D'autre part, l'organisation de la prévention, l'information et la formation autour de ces violences, via des groupes de parole sur le consentement, par exemple, ou des formations à destination du personnel.

Pour alimenter cette cellule, des comités de pilotage - dans lesquels chaque ESA bruxelloise est représentée - se réunissent environ tous les deux mois. « Ces échanges sont très riches. Cette intervention permet de partager nos expériences », souligne Laurence Rassel, directrice de l'École de Recherche graphique (ERG) à Ixelles. « On y rencontre des experts, notamment en médiation, en justice réparatrice, ... », complète Cécile Dujardin.

« [...] le travail de la cellule s'articule autour de deux axes. D'une part, la possibilité d'une aide psychologique [...] D'autre part, l'organisation de la prévention, l'information et la formation autour de ces violences... »



©RDNE Stock project

Parallèlement, suite à l'enquête BEHAVES, deux groupes de travail (GT) planchent sur deux sujets : la définition d'un profil et d'un périmètre d'action d'un point de contact harcèlement pour chaque haute école et ESA ; ainsi que sur l'évolution des règlements d'ordre intérieur et des règlements généraux des études. En filigrane de ces échanges se retrouve la recherche sensible d'un équilibre entre la volonté d'action des établissements et sa limite afin de ne pas se substituer à la justice.

Catherine Bert, directrice du Secteur santé de la HE Vinci prend part aux deux groupes. « Ces GT sont finalement assez représentatifs de l'évolution de notre société. On y travaille sur la sensibilisation et sur l'identification des phénomènes. Par exemple, un point qui a été discuté dans le GT "règlements" est la définition des termes. Il est primordial de pouvoir nommer ce qui n'est plus acceptable aujourd'hui sans pour autant être trop rigide. Nous travaillons également sur des questions telles que la responsabilité et le

périmètre d'action des établissements, sur le consentement de la victime en termes d'accompagnement. Jusqu'où veut-elle être accompagnée ? Il y a une question relative à la protection et à l'écartement des victimes et éventuellement des auteurs. La manière de traiter une problématique est aussi au cœur des discussions : médiation, conciliation, sanction, ... »

Un rapport sera déposé sur le bureau de la ministre de l'Enseignement supérieur, Elisabeth Degryse, en avril ou en mai, à l'issue des travaux de ces groupes.

Toutes trois s'accordent sur un point, le nerf de la guerre : le financement. Que ce soit pour la cellule Safesa ou pour les points de contact harcèlement. « Pour l'avenir, il faut chercher à diversifier le financement », explique Laurence Rassel. « Mais il ne faudra pas que le poids ne repose que sur les établissements. » Non seulement pour une question financière mais également pour une question d'indépendance que ce soit de la cellule Safesa mais également des points de contact harcèlement. ■



## Sébastien Goffe, l'homme derrière



PAULINE JANS

Derrière JobÉcole, c'est lui. Sébastien Goffe, directeur de l'ASBL, se prête au jeu d'une fonction, un visage pour nous livrer son parcours qui l'a mené à créer la plateforme de recrutement de l'enseignement catholique que l'on connaît aujourd'hui.

C'est à l'âge de 21 ans que Sébastien Goffe obtient son diplôme d'enseignant. « *Je n'étais pas prêt à travailler* », confie-t-il. Il se lance alors dans des études d'informatique. Une fois son master en poche, il se dirige vers « *ses origines* » : l'enseignement fondamental.

Mais quelques années plus tard, Sébastien reçoit un appel : le secrétaire d'entité de Nivelles est parti et il pourrait bien devenir son remplaçant. « *J'étais réticent parce que j'aimais enseigner. J'aimais être en classe. Mais après mures réflexions, j'ai accepté.* »

Sébastien Goffe endosse de nouvelles missions. Mais l'une d'entre elles va être à l'origine de ce qu'on connaît aujourd'hui : JobÉcole.

« *J'aidais les directeurs du fondamental, notamment pour le recrutement. À l'époque, nous utilisions un fichier Excel pour gérer les candidats et diffusions des offres d'emploi via différents canaux, mais ces méthodes étaient lentes et peu efficaces.* » C'est en concertation avec plusieurs entités que Sébastien développe un « *petit site internet* » qu'il nomme « *JobÉcole* ».

Au bout d'une année d'existence, le site avait pris une ampleur qui dépassait son cahier des charges. C'est alors que Sébastien fait son entrée officielle au sein du SeGEC au cours de l'année 2016.

« *J'ai été contacté par Étienne Michel qui m'a proposé de créer l'ASBL JobÉcole. L'objectif était de développer le site à l'échelle de toutes les écoles fondamentales de Bruxelles et Wallonie, puis de l'ouvrir à tous les niveaux d'enseignement.* »

### JobÉcole, un outil incontournable au service des écoles

Pari tenu pour Sébastien Goffe. En effet, la plateforme compte aujourd'hui plus de 600 offres d'emploi actives. Depuis 2016, JobÉcole s'est ouvert aux écoles secondaires de plein exercice ainsi qu'aux établissements de promotion sociale.

La plateforme permet de recruter une multitude de fonctions « *auxquelles s'ajoutent des postes liés aux actions pédagogiques ou à la gestion des établissements.* »

Par ailleurs, elle se veut intuitive. « *Elle est pensée pour être autonome à 99%. C'est essentiel pour les directions d'école, qui doivent pouvoir publier une offre d'emploi facilement, à n'importe quel moment, sans dépendre d'un intermédiaire* », explique Sébastien.

Le directeur de l'ASBL insiste sur un élément essentiel : la mise à jour de la disponibilité des candidats. Pour ne pas avoir de candidats « *fantômes* », les chercheurs d'emploi doivent actualiser leur disponibilité sans quoi leur CV est invisibilisé. Cet élément permet aux écoles de ne pas se retrouver face à des candidats qui ne sont en fait plus sur le marché de l'emploi.

### Une suite à JobÉcole ?

« *Oui, la recherche de bénévole.* » Un nouveau module fait son apparition : l'appel à candidature de bénévole PO.

Chaque jour, le directeur de l'ASBL travaille à optimiser la plateforme. « *Beaucoup d'utilisateurs passent rapidement sur JobÉcole sans exploiter toutes ses fonctionnalités. J'aimerais qu'elle soit plus et mieux utilisée. Je suis convaincu qu'il y a encore du potentiel à développer.* »

Sébastien Goffe ne souhaite pas s'arrêter en si bon chemin. C'est un projet qui lui tient à cœur. Aujourd'hui, JobÉcole est un outil incontournable pour le recrutement au sein de l'enseignement catholique francophone. Les retours des utilisateurs sont positifs. « *Malgré la pénurie d'enseignants et les difficultés de recrutement, j'entends souvent des directeurs me dire "c'est grâce à JobÉcole que j'ai trouvé mon enseignant". Le jour où on me dira que ça ne marche plus et que personne ne trouve de candidat via JobÉcole, cela voudra dire que la plateforme n'a plus de raison d'exister.* » ■

JobÉcole, c'est ici :  
jobecole.be



## « Veiller à toujours améliorer les formations

*pour qu'elles aient un impact réel sur la vie de nos étudiants »*

GÉRALD VANBELLINGEN

Entrées libres est parti à la rencontre de **Jean-Marc Braibant**, coordinateur qualité depuis 7 ans au pôle technologique de l'Institut technique supérieur Cardinal Mercier (ITSCM) à Schaerbeek et également chargé de cours depuis 20 ans. Un établissement d'enseignement pour adultes où il veille à ce que les formations données aux étudiants fassent une vraie différence dans leur parcours. Car, il en est persuadé, l'enseignement pour adultes peut littéralement changer des trajectoires de vie. Une force émancipatoire en laquelle le chargé de cours trouve toute sa motivation au quotidien, et qui fait en outre écho à son parcours personnel.



©DR

## CARRIÈRE

### Les débuts de mon parcours pédagogique :

« À la sortie de mon master en sciences de l'éducation à l'UCLouvain, je suis devenu conseiller psychopédagogique au CPMS libre de Woluwe. Je m'y occupais d'écoles où beaucoup d'élèves étaient d'origine turque et marocaine. Et j'y étais déjà ultra-motivé par le fait de lutter contre la fatalité sociale. En lien avec mon mémoire - qui portait sur les méthodes d'apprentissage de la lecture - j'ai pu m'y rendre compte que les problèmes de lecture n'en étaient pas réellement, mais que ces problèmes étaient souvent liés à d'autres, dont l'apprentissage de la langue française en tant que telle. »

### Mon arrivée dans l'enseignement pour adultes (EA), alors promotion sociale :

« Après mon expérience au CPMS, je suis retourné à l'UCLouvain pour réaliser un doctorat sur le thème de la lecture. Je ne l'ai pas réussi, mais ça m'a permis de signer quelques articles sur la thématique, dont « Savoir lire : question(s) de méthodes ? » en 1996. À la même époque, on m'a demandé un coup de main pour accompagner des étudiants en formation-relais au CPF (Centre d'enseignement supérieur de promotion et de formation continuée en Brabant wallon). Une formation où l'on accueille des étudiants qui n'ont pas forcément posé le bon choix d'étude à leur entrée dans le supérieur et qu'on va aider à se remettre en projet en les amenant à se poser les bonnes questions. Ce qui m'a littéralement passionné. Peu après, parallèlement à ma carrière à l'UCLouvain, on m'a également appelé pour donner des cours à l'ITSCM. Un premier pas dans le monde de l'enseignement pour adultes, que je n'ai plus quitté depuis. »

### Le développement du « CESS-Projet 9 » à l'ITSCM :

« Comme j'avais pu le faire au CPF, j'ai également participé au développement d'une formation à l'ITSCM : le CESS-Projet 9. Un projet magnifique étalé sur un an qui offre la possibilité aux personnes sans diplôme de quand même décrocher leur CESS. Une seconde chance qui peut leur donner ensuite accès aux études supérieures et qui constitue un véritable rebond d'utilité sociale. Une formation qui fait aussi écho avec mon parcours personnel car je suis issu d'une famille très modeste où faire des études universitaires était hautement improbable. Mais j'y suis quand même arrivé, en décrochant un master en sciences de l'éducation et en psycho. Et je sais que si j'ai pu réussir socialement malgré mes origines très modestes, c'est à l'école que je le dois. Il y a une force émancipatoire très présente dans l'enseignement pour adultes qui me plaît énormément. Car on peut y changer des trajectoires de vie complètes. »

## JEAN-MARC BRAIBANT

Coordinateur qualité et chargé de cours à l'Institut technique supérieur Cardinal Mercier (ITSCM) de Schaerbeek.

## DIFFICULTÉS



### Le paradoxe des abandons en dernière année :

« Il manque de synergies entre les écoles et les entreprises privées, des synergies systémiques et non pas liées à l'un ou l'autre projet individuel. Et dans l'EA, ce manque de synergies se traduit notamment par un paradoxe autour des abandons en cours d'études. Il y a les étudiants qui abandonnent assez vite, mais aussi et surtout les étudiants qui réussissent les cours mais qui ne passent pas les épreuves intégrées car ils ont déjà été engagés. Le point positif c'est qu'ils trouvent du boulot. Le négatif, c'est qu'ils n'ont pas leur diplôme en poche. Ce qui représente à la fois un gâchis de subsides énorme mais aussi une situation professionnelle moins solide. Et c'est ce qu'on peut appeler des pièges à la formation : avec des étudiants qui sont happés par les entreprises avant la fin des études. Le rêve ? C'est qu'ils soient engagés mais qu'il existe des incitants – et pas que financiers – pour que les entreprises leur permettent tout de même de terminer leurs études tout en les embauchant. »

## IDÉAL

### Mes motivations au quotidien :

« Un des fils rouges de ma vie, c'est mon combat pour l'accès et la réussite de tous aux études. Ce qui ne revient pas à dire qu'il faut distribuer des diplômes à tout le monde, seulement que l'école en général laisse beaucoup de monde sur le côté. Je ne dis pas que c'est volontaire, seulement que les faits sont là. Avec des jeunes qui sont parfois démolis par un système scolaire et dont l'estime de soi et la confiance sont en berne. Alors quand on voit ce même public avoir les yeux qui brillent par rapport à l'accompagnement qu'ils reçoivent chez nous, c'est toute ma motivation. Surtout qu'à l'ITSCM on est aussi la preuve qu'on peut faire vivre-ensemble un public très diversifié à tous les niveaux en les fédérant autour d'un projet commun qui a du sens. Et arriver à faire vivre tout ça dans ce contexte, c'est là que je trouve tout mon bonheur. »

**Chaque mois, Entrées libres part à la rencontre d'un enseignant de notre réseau et lui soumet à son tour un devoir : notre questionnaire de Proust ou plutôt de profs ! La façon d'enseigner d'un(e) de vos collègues vous inspire et vous vous dites qu'il ou elle mériterait d'être plus (re)connu(e), contactez-nous !**

**[redaction@entrees-libres.be](mailto:redaction@entrees-libres.be)**

## ÉPANOUISSEMENT



### Mon objectif en tant que coordinateur qualité :

« Ma mission générale consiste à objectiver ce qui se fait au sein de l'ITSCM pour créer un sentiment d'appartenance, mais aussi savoir si on va tous dans le même sens, étudiants, direction et profs. Le gros de mon travail consiste donc à créer des enquêtes de satisfaction et à analyser des données objectives. Avec cette idée de toujours améliorer les formations procurées chez nous pour qu'elles aient un impact réel sur la vie de nos étudiants. C'est-à-dire qu'ils puissent décrocher un job, être valorisés dans leur emploi actuel ou qu'ils puissent mieux s'insérer dans la société. Une mission assez fédératrice. »

### Mon travail du côté des enseignants :

« À la différence de l'obligatoire, on n'a pas de salle de profs. Ni d'enseignants présents toute la journée. Il faut donc amener ces enseignants qui viennent donner cours en soirée à réfléchir à l'utilité de la formation qu'ils procurent et à l'inscrire dans une logique d'ensemble. Ce qui passe, par exemple par l'organisation de soirées pédagogiques ou par la formation et l'accompagnement de nos enseignants. Car la plupart d'entre eux n'a jamais donné cours. Ce sont des chefs d'entreprises, des ingénieurs, des professionnels, etc., bref ils connaissent leur métier. Mais entre connaître son sujet et savoir le transmettre, il y a une différence. Il faut donc les accompagner pour les aider à planifier leurs cours, à définir des objectifs clairs, à préciser leur mode d'évaluation, etc. »

### Mon travail du côté des étudiants :

« Il faut évidemment également tenir compte du point de vue des apprenants. Cela consiste à faire remonter les difficultés, mais aussi les forces propres à chaque cours ou de manière plus globale. Ce qui passe par plusieurs réunions par an dans chacune des trois sections que je chapeaute ou par des enquêtes de satisfaction. La volonté, c'est de véritablement rattacher tout le monde à un projet commun et de montrer aux étudiants qu'on est là pour les soutenir et les aider à réussir. »

## ET SI... ?



### Ma première décision si je devenais ministre de l'Éducation :

« Dans l'enseignement, il faut absolument qu'un projet mobilisateur commun soit mis sur pied. Or aujourd'hui, on veut essentiellement réduire le déficit et dégager des fonds. Mais ce message, il ne mobilise personne. Pour moi, il faut surtout rappeler que plus on incite de gens à se lancer dans des études supérieures, plus ils auront de chances de s'insérer dans la société mais aussi et surtout de la changer. Sans oublier qu'à côté des apprentissages "classiques", l'enseignement développe aussi tout ce qui concerne le vivre-ensemble. Le fait de s'inscrire dans un projet, de pouvoir travailler en groupe, d'établir des compromis, des interactions, d'être à l'heure, etc. Un projet qui, à mon sens, s'est complètement perdu à l'heure actuelle. De manière générale, j'ai d'ailleurs l'impression que dans l'enseignement, on lance perpétuellement de nouvelles idées, sans prendre de recul quant à leur efficacité. Un manque d'analyse des résultats qui donne l'impression qu'on ne tire aucune leçon de ce qui fonctionne ou ne fonctionne pas. »



## Ensemble contre le harcèlement

### DES LIVRES POUR AGIR

DÉBORAH BUEKENHOUDT

Le harcèlement scolaire n'épargne aucun âge, et le comprendre est la première étape pour y faire face. De la maternelle au secondaire, ces livres offrent aux enfants, adolescents et adultes des outils concrets pour en parler, prévenir et agir. Albums, BD ou documentaires, chacun à sa manière aide à briser le silence et à donner aux jeunes les clés pour se défendre et se soutenir. Découvrez notre sélection.

#### POUR L'ÉQUIPE ÉDUCATIVE :

#### LE HARCELEMENT À L'ÉCOLE



.....  
**Benoît Galand,**  
*Le harcèlement à l'école,*  
 Retz, 160p., 10€

En explorant une dizaine de mythes sur la base de recherches, il montre que le harcèlement à l'école ne se résume pas à un simple conflit entre élèves et que l'intervention des adultes, si elle est nécessaire, ne suffit pas à elle seule. Il met aussi en lumière une réalité moins médiatisée : contrairement à ce que l'on pourrait penser, la tendance globale du harcèlement scolaire est à la baisse.

Accessible et rigoureux, cet ouvrage donne des clés aux équipes éducatives pour mieux prévenir et agir face à ce problème. Une lecture essentielle pour casser ces croyances et s'appuyer sur des faits.

« Le harcèlement a toujours existé, on n'y peut rien. » « Les filles en sont plus souvent victimes que les garçons. » « Il suffit que les adultes interviennent pour y mettre fin. » Autant de croyances largement répandues... mais sont-elles vraies ? Dans « *Le harcèlement à l'école* », publié aux éditions Retz dans la collection « *Mythes et réalités* », Benoît Galand s'appuie sur des études scientifiques menées dans différents pays pour déconstruire ces idées reçues et mieux comprendre ce phénomène complexe.

.....

#### POUR LES MATERNELLES :

#### ET ALORS ?



.....  
**S. Coudert, G. Mabire**  
*Et alors ?*  
 Mijade, 32p., 13€

Dans la cour de récré, Basile s'en prend chaque matin à un élève différent, moquant son apparence sans que personne n'ose réagir. Mais l'arrivée de Pauline va tout changer. Face aux attaques, elle ne se démonte pas et lui oppose un simple : « *Et alors ?* ». Peu à peu, son attitude inspire les autres enfants, et le pouvoir de Basile vacille...

.....  
 Avec les mots simples et percutants de Sonia Coudert, « *Et alors ?* » sensibilise dès la maternelle à l'importance de ne pas minimiser le harcèlement ainsi que l'impact des remarques blessantes sur l'estime de soi. Le texte juste et accessible donne aux enfants des clés pour se défendre et met la lumière sur le pouvoir de l'entraide. Les illustrations de Grégoire Mabire sont pleines de douceur et de malice. Ses personnages animaliers sont si expressifs qu'on en oublie presque qu'ils ne sont pas humains ! Un album à mettre entre toutes les petites mains !

## POUR LE PRIMAIRE :

## LE HARCÈLEMENT, TU VEUX QU'ON EN PARLE ?



C. Simonet, A. Guillard

*Le harcèlement, tu veux qu'on en parle ?*

Larousse jeunesse,  
30p. 9,95€

À travers l'histoire d'Adam et Nora, le livre met en lumière les mécanismes du harcèlement et propose des pistes concrètes pour y faire face. Comment se défendre sans violence ? À qui en parler ? Quelles réactions adopter en tant que témoin ? Écrit par la psychologue Carine Simonet, l'ouvrage décrypte avec justesse les émotions des enfants et leur donne des clés pour agir.

Son format hybride entre album et BD ainsi que son ton vivant et interactif, en font un excellent point de départ pour des discussions en classe. Facile à exploiter dès le début du primaire, « *Le harcèlement, tu veux qu'on en parle ?* » permet aux élèves de poser leurs propres questions et de réfléchir aux solutions possibles. Une ressource efficace pour sensibiliser, prévenir et accompagner les enfants dans la compréhension de ce phénomène.



N. Larcher, J. Sausse, Clotka

*Le petit livre pour dire STOP au harcèlement à l'école,*

Bayard jeunesse,  
40p., 9,90€

Le petit livre pour dire STOP au harcèlement à l'école

Bayard jeunesse enrichit sa collection « *Les petits livres* » avec un titre dédié au harcèlement scolaire, conçu dès 7 ans comme un outil de prévention et un support d'échange. Il rappelle que nous sommes tous concernés par le harcèlement et qu'il est de la responsabilité de chacun de briser le silence.

Les autrices expliquent simplement le harcèlement, ses formes et ses mécanismes. L'ouvrage se distingue par six BD illustrant des situations vues sous différents angles (victime, harceleur, complice, témoin). Chaque histoire propose trois réactions possibles et leurs conséquences. Le livre aborde aussi le cyberharcèlement et la différence entre une dispute et du harcèlement. Enfin, un « *coin des parents* » offre des conseils concrets pour identifier et gérer ces situations.

Accessible et bienveillant, cet ouvrage constitue une ressource précieuse pour ouvrir la discussion, donner aux enfants les clés pour s'affirmer et dire STOP au harcèlement.

## POUR LE SECONDAIRE :

## LA JUNGLE – HARCÈLEMENT SCOLAIRE, TU PEUX T'EN DÉFAIRE



S. Lecoq, S. Deloffre

*La jungle – Harcèlement scolaire, tu peux t'en débarrasser*

Mâtin !, 64p., 9,90€

Cette BD s'ouvre sur les mots percutants de Yanis, 12 ans : « *Parfois, les cours d'école se transforment en jungle... Le harcèlement peut toucher tout le monde. Il peut même tuer.* » Inspirée de son histoire, elle suit ici Manon, dont l'entrée au collège vire au cauchemar sous l'emprise de Stacey, la populaire de la classe.

Sarah Lecoq et Sandrine Deloffre exposent l'engrenage du harcèlement et du cyberharcèlement, ses violences physiques et psychologiques, mais aussi l'impuissance des adultes face à ce fléau. Cette BD raconte son parcours, et le chemin de ses parents, enseignants et professionnels pour l'aider à sortir de cette jungle.

La métaphore animale des personnages illustre avec force les rapports de domination. En complément, se trouve une trousse à outils avec des témoignages, des conseils pour réagir, un test pour évaluer sa situation personnelle, les contacts vers qui se tourner et aussi les solutions qui sont en chacun de nous. Un indispensable en début de secondaire !



J-M. Billioud, S. Nan-teuil, Z. Zonk

*Ensemble contre le harcèlement scolaire,*  
Casterman, 80p., 13,95€

## ENSEMBLE CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE

« *Ensemble contre le harcèlement scolaire* » est un ouvrage essentiel qui s'adresse non seulement aux victimes de harcèlement, mais aussi aux harceleurs, aux complices et aux témoins. Son ambition ? Apporter des solutions concrètes et redonner confiance aux élèves qui en souffrent tout en sensibilisant le monde scolaire.

Ce livre se distingue par son approche multiple : il définit le harcèlement dans ses différentes formes, explore les difficultés à le stopper et rappelle la

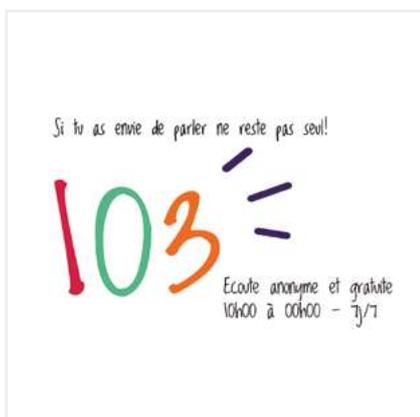
législation en vigueur en France. À travers des témoignages poignants, des questions-réponses, les idées reçues démystifiées et le récit de Léa vu sous divers angles (victime, harceleur, complice, témoin), il met en évidence les mécanismes à l'œuvre et favorise une prise de conscience collective. Un focus particulier est mis sur les discriminations, notamment envers les jeunes LGBTQIA+, et sur le cyberharcèlement, problématiques majeures à l'ère du numérique.

Les ressources et les pistes d'action proposées sont adaptées aux jeunes entre 10 et 15 ans, ainsi qu'aux professionnels qui les entourent et leur famille. Comme le soulignent les auteurs, il s'agit d'un « *livre mosaïque* », riche en informations et en conseils pour aider chacun à mieux comprendre et agir contre le harcèlement scolaire, tous ensemble.

# PRÉVENIR ET AGIR FACE AU (CYBER)HARCÈLEMENT : DES outils POUR LES écoles

Comment sensibiliser, prévenir et intervenir face au harcèlement scolaire ? Plusieurs ressources existent pour accompagner les directions et les enseignants : formations, dispositifs d'écoute, outils pédagogiques... Retrouvez une sélection dans cette rubrique, ainsi que sur « *Start.me* » ([bit.ly/startme-ressources](http://bit.ly/startme-ressources)), une plateforme répertoriant plus de 100 ressources utiles (voir p.19).

## LE 103, UNE ÉCOUTE BIENVEILLANTE POUR LES JEUNES MAIS PAS SEULEMENT



S'il y a des numéros de téléphone à connaître par cœur, le 103 en fait partie. Ce service d'écoute gratuit est accessible tous les jours, de 10h à minuit. Il offre aux enfants et adolescents un espace de parole anonyme pour exprimer leurs souffrances, poser leurs questions sur l'amitié, l'amour, la sexualité, la santé, les addictions, le racisme, la maltraitance ainsi que le harcèlement et le cyberharcèlement.

Au bout du fil, des écoutants bienveillants – psychologues, assistants sociaux... – qui ne jugent pas, mais accompagnent les jeunes dans leur réflexion et leur communiquent des informations fiables pour les aider à avancer.

Le 103 est aussi une ressource précieuse pour les adultes soucieux du bien-être des jeunes ou en quête de conseils pour les soutenir. Parents, éducateurs, enseignants, directeurs, le 103 est aussi là pour vous écouter et vous conseiller.

Un numéro à retenir, partout en Belgique : [103ecoute.be/](http://103ecoute.be/)



## RÉSEAU PRÉVENTION HARCÈLEMENT : UNE PORTE D'ENTRÉE INCONTOURNABLE

Faire face au harcèlement scolaire ne s'improvise pas. Depuis 2013, le Réseau Prévention Harcèlement (RPH) accompagne les écoles dans une réflexion continue et propose aux équipes éducatives des outils concrets pour prévenir et agir. Véritable centre de ressources, RPH met à disposition des informations clés, des experts et des pistes d'action adaptées à tous les âges, de la maternelle à l'enseignement supérieur.

Pour aider les directions et les enseignants, RPH propose une feuille de route claire, détaillant les étapes à suivre lorsqu'un cas de harcèlement est suspecté ou avéré. La plateforme oriente également vers des partenaires spécialisés pour la formation, la sensibilisation et l'intervention. Son approche pluraliste facilite la collaboration entre les acteurs de l'enseignement, de l'aide à la jeunesse et de l'égalité des chances, ...

Plus d'infos sur [le-rph.be/Home](http://le-rph.be/Home)



## LE CRIH :

### UN ACTEUR CLÉ CONTRE LE HARCÈLEMENT

Le CRIH (Centre de Recherche et d'Intervention sur le Harcèlement) est une organisation à but non lucratif dédiée à la lutte contre le harcèlement des jeunes dans le Hainaut. Basé à La Louvière, il soutient enfants, parents et professionnels grâce à des formations, un accompagnement personnalisé et la mise en place de « *Cellules Bien-Être* » dans les écoles. Celles-ci se veulent des lieux d'écoute, de dialogue et de solutions. En favorisant le dialogue et des alternatives aux sanctions, le CRIH contribue activement à un climat scolaire plus serein et bienveillant.

Pour les contacter : [carih@solidaris.be](mailto:carih@solidaris.be)



©Thomas Delvaux

### C'ÉTAIT POUR RIRE ! ...VRAIMENT ?

Qui n'a pas déjà entendu : « *C'était pour rire !* » ? Une excuse souvent brandie par les élèves pour minimiser un geste blessant. Thomas Delvaux, comédien aguerri des spectacles scolaires, en a fait le titre de son spectacle destiné aux élèves de la 5<sup>e</sup> primaire à la 3<sup>e</sup> secondaire : une plongée au cœur du harcèlement scolaire.

Seul en scène, avec humour et sans ménagement, il incarne tour à tour victimes et harceleurs, mettant en lumière ces petites violences du quotidien, trop souvent banalisées. Comment Pascal va-t-il s'en sortir ? Doudou est-il vraiment irréprochable ? Jusqu'où Kimberley ira-t-elle face aux insultes sur les réseaux sociaux ? Comment interpréter la violence d'Aldo ? À travers ces personnages, Thomas Delvaux touche juste. Sans jamais donner de leçons, il éveille la réflexion et suscite le débat.

Son spectacle n'impose pas une morale, il ouvre le dialogue. Avec justesse, Thomas Delvaux aborde le harcèlement scolaire dans un moment théâtral captivant qui touchera les jeunes en plein cœur.

En savoir plus : [thomasdelvaux.be/](http://thomasdelvaux.be/)



### 16 CAPSULES VIDÉO POUR MIEUX COMPRENDRE ET MIEUX AGIR

Chaque jour, Mattéo, 13 ans, subit moqueries et insultes de ses camarades. À la récré, il reste seul, redoutant le prochain message humiliant sur les réseaux sociaux. Comment détecter ces situations et agir efficacement ?

Dans le cadre du Pacte d'excellence, la Fédération Wallonie-Bruxelles propose 16 capsules vidéo accessibles à tous. Elles apportent des clés pour comprendre le harcèlement et intervenir : qui sont les victimes ? Les auteurs ? Quelles conséquences ? Quels outils de prévention mettre en place ?

D'une quinzaine de minutes chacune, ces vidéos rassemblent des experts tels que Benoit Galand (UCLouvain), Eric Debarbieux, Philippe Meirieu, Sophie Maes, ainsi que Child Focus et l'ASBL Bienveillante à l'école qui est à l'initiative de ce projet.

Un bel outil pour informer et former. À découvrir ici : [bit.ly/16CapsVideoHarcelement](http://bit.ly/16CapsVideoHarcelement)



### « FEELINGS HARCELEMENT » : UN JEU POUR EN PARLER ET DÉVELOPPER L'EMPATHIE

Comment sensibiliser au harcèlement sans imposer de leçons ? « *Feelings Harcèlement* » mise sur le jeu et l'empathie.

Conçu par Vincent Bidault, infirmier en pédopsychiatrie, et édité par Act in Games, ce jeu propose, à chaque manche, une situation à lire. Chacun choisit secrètement son émotion parmi six cartes, puis tente de deviner celle d'un autre joueur. Plus les réponses sont justes, plus le groupe progresse sur la piste d'empathie. En fin de partie, toutes les émotions sont révélées, ouvrant le dialogue.

Adapté aux 9-12 ans, 12-15 ans et 15 ans et plus, le jeu se joue de 2 à 8 et s'accompagne d'un livret pédagogique. Un kit permet aussi d'y jouer en grand groupe.

Conçu avec des experts de terrain et approuvé par des professionnels de l'éducation et de la prévention, « *Feelings Harcèlement* » est un outil ludique et efficace pour la classe.

Plus d'infos : [bit.ly/FeelingsHarcelement](http://bit.ly/FeelingsHarcelement)



### UNE FORMATION POUR PRÉVENIR ET AGIR

Aujourd'hui, le sexting – ou l'envoi d'images ou de messages à caractère intime – est une réalité incontournable des usages numériques des jeunes. Mais lorsque ces images sont diffusées sans consentement, les conséquences peuvent être lourdes : humiliation, isolement, harcèlement... Comment prévenir ces situations et accompagner les élèves concernés ?

Le Centre RéSIS Belgique (Centre de Ressources et d'études Systémiques contre les Intimidations Scolaires) propose une journée de formation pour outiller les professionnels de l'éducation face à cette problématique. Menée par Véronique Livet et Isabelle Willot, cette session permet d'appréhender le phénomène, d'en comprendre les enjeux et d'identifier des stratégies de prévention et d'intervention adaptées. Grâce à des apports théoriques, des mises en situation et des exercices pratiques, les participants repartiront avec des clés concrètes pour réagir efficacement.

La formation est ouverte à tous les acteurs du secteur psycho-éducatif et peut également être organisée en école.

Pour en savoir plus : [bit.ly/FormationSextingNonConsenti](http://bit.ly/FormationSextingNonConsenti)

# Avant d'affirmer, de plaider, d'accuser : prendre du recul

L'actualité est en feu. Les journaux, les réseaux sociaux, les tribunes politiques : partout, des voix s'élèvent et s'entre-croisent, s'accusent et se discréditent, érigeant en règle un discours d'opposition frontale. Dans ce climat, beaucoup exigent de chacun qu'il rejoigne leur camp, qu'il adhère à leurs certitudes, sans quoi il serait, au mieux, dans l'erreur, au pire, complice d'une idéologie opposée. « *Nous étouffons parmi des gens qui pensent avoir absolument raison* », écrivait déjà Albert Camus. Sommes-nous condamnés à ce rétrécissement du débat, où toute recherche d'équilibre serait jugée suspecte ?

Dans les controverses publiques comme dans les conversations amicales, la polarisation semble aujourd'hui à son comble : être « *de gauche* » ou « *de droite* » devient un label commode qui, aussitôt, verrouille toute possibilité de nuances. Accusé de « *faire le jeu* » de l'ennemi, celui qui tente une approche plus nuancée est promptement taxé de complicité avec le « *camp* » opposé. Cette vieille mécanique est connue : sous le stalinisme, déjà, ceux qui osaient dénoncer les goulags étaient immédiatement accusés de « *faire le jeu* » du fascisme. Aujourd'hui comme hier, ces réflexes sommaires nuisent à la réflexion et étouffent la complexité du réel.

Dans une vidéo sur *Instagram*, j'ai vu un créateur promouvoir l'esprit critique, mais conclure qu'il fallait se méfier de quiconque se revendique neutre ou, pire, « *ni de gauche, ni de droite* ». Cela souligne bien la confusion ambiante. Oui, il est tout à fait vrai que nous ne sommes jamais pleinement neutres : chacun porte en lui un héritage, des sensibilités, une histoire personnelle. Pourtant, reconnaître l'impossibilité d'une neutralité totale ne doit pas conduire à l'extrême inverse où toute nuance serait automatiquement taxée d'hypocrisie, d'absence de convictions ou d'extrémisme. Nuancer, ce n'est pas du tout relativiser : c'est

accepter de prendre en compte toute la complexité d'un sujet, sans recourir à des jugements binaires et expéditifs. De plus, l'urgence et la peur, martelées par les autorités ou les médias, court-circuitent souvent la délibération. Pourtant, c'est précisément en redonnant vie au pluralisme et à la confrontation d'idées — si essentielles en démocratie — que nous retrouvons le goût du débat et la capacité à discuter, sans condamner d'emblée l'autre au silence ou à l'erreur.

En tant qu'enseignants, nous avons la responsabilité de ne pas céder à ces travers dans nos classes. Les médias fonctionnent souvent sur le registre de l'immédiateté et du sensationnalisme. Surtout, ne faisons pas la même chose. Ce n'est pas à nous de proclamer qui est (ou ce qui est) « *nazi* » ou « *saint* », ce qui mérite louange ou excommunication. Notre vocation est d'éveiller la curiosité intellectuelle, de former à la pensée critique, et surtout de rappeler à nos élèves qu'ils ont le droit, et même le devoir, de nous contredire.

La nuance est donc un acte de courage dans notre monde en tension : elle exige davantage de réflexion que l'adhésion brute à une étiquette partisane. Elle ne consiste pas à tout valider, mais à prendre le temps de comprendre, de distinguer, d'identifier les proximités et les divergences. Dans nos pratiques pédagogiques, célébrons cette liberté critique. Rappelons-nous que la nuance se construit dans la patience, l'étude et parfois même le silence. C'est l'espace où l'esprit s'exerce à peser la valeur des arguments, où l'on admet sans honte qu'une opinion, si elle est solide, ne craint pas la confrontation avec l'autre. Osons la nuance, même quand tout nous pousse à l'ignorer. C'est là une belle manière de rendre hommage à la complexité du réel et d'inviter, chez nos élèves comme chez nous-mêmes, au courage ordinaire de la pensée libre. ■



**Thomas Remy**

Assistant et chercheur doctorant en théologie systématique (UCLouvain)  
Professeur de religion catholique

# CELLULE EUROPE, PROJET APSA :

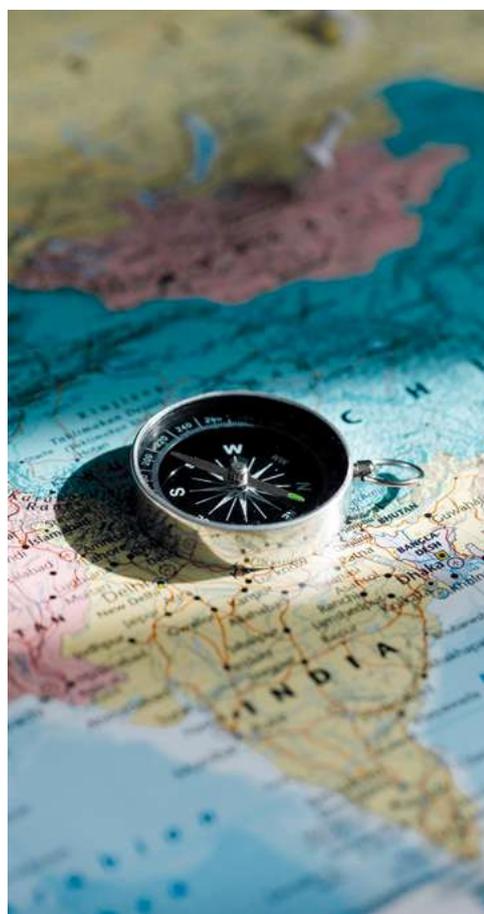
## Accompagnement psychosocial des apprenants

CLÉMENCE ARNAC

Depuis 30 ans, la Cellule Europe du SeGEC, maintenant intégrée au service d'étude et d'appui à la direction générale, soutient les établissements scolaires dans leurs projets Erasmus+ et la coordination des initiatives européennes. Depuis l'obtention de l'accreditation Erasmus+ en 2021, elle organise des projets de mobilité pour le personnel éducatif et les CPMS de notre réseau, afin de renforcer l'offre de formation à leur disposition.



©Alex P



©Lara Jameson

Chaque projet est structuré autour de deux mobilités, permettant aux participants des établissements et CPMS sélectionnés d'observer les pratiques éducatives de leurs pairs étrangers. Le dernier projet organisé, articulé autour de deux mobilités d'une semaine en avril et novembre 2024, s'est concentré sur la thématique de l'accompagnement psycho-social des apprenants. L'objectif principal était d'innover notre système en s'inspirant des expériences vécues à l'étranger, afin de créer de meilleures conditions pour améliorer la réussite de nos apprenants en mettant l'accent sur leur santé mentale et leur bien-être au sein de nos écoles.

Avec un total de huit établissements, le consortium Erasmus APSA, composé d'un groupement de directions, d'enseignants, de personnels CPMS et de conseillers pédagogiques du SeGEC a eu l'opportunité de découvrir diverses institutions d'enseignement (écoles primaires, secondaires et centres de qualification pour adultes). Les membres du consortium ont participé à des conférences et à des rencontres avec des pairs européens, axées sur le bien-être des apprenants. En guise d'illustration, ils ont eu l'opportunité d'assister à une conférence concernant le projet « *Teach For Portugal* », qui vise à lutter contre les inégalités dans le secteur éducatif et à offrir aux jeunes issus de milieux défavorisés les moyens d'atteindre leur plein potentiel.

### Un bilan positif

Grâce à ces découvertes et échanges, de nombreuses initiatives pédagogiques ont vu le jour, grâce à la mise en place de groupes de travail, la tenue de conférences, etc ... permettant de renforcer les collaborations entre les services du SeGEC et les établissements, membres du consortium. Ces initiatives permettent d'atteindre l'objectif du SeGEC qui vise, dans le cadre de ces actions de mobilité, à enrichir nos établissements scolaires afin de garantir des conditions d'apprentissage optimales pour nos élèves. ■

# MARS

PRINTEMPS, BOURGEONS  
RESPECT ET COMMUNICATION

